



**Congrès du travail du Canada**

**Canadian Labour Congress**

# **Les Canadiennes et les Canadiens parlent des syndicats**

Préparé pour la Conférence mi-mandat du CTC 2003

# Les Canadiennes et les Canadiens parlent des syndicats

## Introduction : les tendances évoluent en notre faveur

Le sondage, *Les Canadiens et les Canadiennes parlent des syndicats*, effectué par Vector Research pour le compte du Congrès du travail du Canada, est encourageant sur plusieurs plans. Parmi les courants ou les thèmes qui ressortent, il convient de souligner les suivants :

- Le climat social, économique et politique est davantage en faveur du mouvement syndical qu'au cours des dernières années;
- Le public reconnaît de plus en plus le rôle important des syndicats, tant en milieu de travail que dans la communauté;
- Bien que les membres des syndicats soient nettement plus en faveur du programme syndical que le grand public, il reste encore beaucoup de travail à faire pour accroître les niveaux du soutien interne;
- Les jeunes en général, y compris les jeunes travailleuses et travailleurs, sont particulièrement ouverts au syndicalisme et, par conséquent, à l'adhésion syndicale.

Toutes ces conclusions confirment l'importance de poursuivre l'éducation des membres et de redoubler d'effort pour recruter les travailleuses et travailleurs non syndiqués.

Cette introduction fait un exposé de certains des thèmes en se fondant sur les conclusions particulières du sondage du Congrès du travail du Canada. Elle ne prétend pas, toutefois, remplacer la version intégrale de l'analyse du sondage.

## L'opinion est de moins en moins favorable au programme des affaires

À comparer au sondage de 2000 du Congrès du travail du Canada, au cours duquel les mêmes questions ont été posées, l'opinion publique semble maintenant plus favorable aux positions syndicales sur un certain nombre de questions clés.

On a présenté aux personnes interrogées un certain nombre de tendances, puis on leur a demandé si c'était un pas dans la « bonne » ou dans la « mauvaise » direction. Les pourcentages des personnes qui ont dit que ces tendances étaient un pas dans la « bonne direction » sont les suivants :

- Augmentation de la concurrence mondiale – 55 % (diminution de 7 % par rapport au sondage de 2000);

- Augmentation des accords de libre-échange tels que l'ALENA et l'OMC – 49 % (diminution de 7 %);
- Fusions d'entreprises – 24 % (diminution de 2 %);
- Diminution et privatisation des services publics – 22 % (diminution de 6 %);
- Diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale – 34 % (diminution de 4 %).

Bien que ces changements dans l'opinion publique soient nettement moins marqués que d'autres, il y a une tendance constante et perceptible en faveur de la position syndicale. Autrement dit, la tendance semble évoluer en notre faveur.

Ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi l'opinion publique est moins en faveur du programme des affaires, c'est que de plus en plus de Canadiennes et Canadiens subissent les répercussions de la mondialisation, de la privatisation et de la rationalisation. Ils en font l'expérience et n'aiment pas ce qui leur arrive.

Bien que nous n'ayons pas raison de présumer, malgré la réélection du gouvernement Doer au Manitoba, la défaite du gouvernement néo-conservateur Eves en Ontario et le succès soutenu du NPD en Nouvelle-Écosse, que la tendance se maintiendra en notre faveur, ces conclusions ne sont pas non plus un prétexte pour devenir complaisants. Elles soulignent plutôt la nécessité de continuer de promouvoir notre programme syndical dans l'intérêt des familles travailleuses afin d'accroître cette tendance.

Les membres des syndicats sont beaucoup plus susceptibles que les travailleuses et les travailleurs non syndiqués de s'opposer au programme du milieu des affaires. À comparer au grand public, ils sont aussi deux fois plus nombreux à se préoccuper de la diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale. Toutefois, le pourcentage des membres préoccupés n'étant que de 53 %, il serait juste de dire qu'environ un membre sur deux ne considère pas la diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale comme un problème.

Notre travail doit se faire tant à l'interne qu'au sein du grand public canadien.

## **Les syndicats sont perçus comme des organismes qui aident les gens**

Bien que nos adversaires soutiennent assez souvent que le mouvement syndical a des vues étroites et égocentriques, le sondage montre qu'une vaste majorité voit les syndicats comme des organismes qui viennent en aide à d'importants segments de la population.

Lorsqu'on a demandé si les syndicats aidaient les groupes suivants ou leur nuisaient, les réponses ont été respectivement les suivantes :

- Les femmes – 68 % par rapport à 4 %;
- Les personnes ayant un handicap – 58 % par rapport à 5 %;
- Les minorités visibles – 55 % par rapport à 4 %;
- Les immigrants et les immigrantes – 51 % par rapport à 6 %;

- Les personnes à la retraite – 49 % par rapport à 6 %;
- Les jeunes, y compris les jeunes travailleurs et travailleuses – 40 % par rapport à 12 %.

À la lumière de ce qui précède, il n'est pas surprenant que d'autres conclusions du sondage révèlent que les femmes, les minorités visibles, les immigrants et les immigrantes et les jeunes soient plus favorables aux syndicats que l'ensemble de la population.

### **Les syndicats sont perçus comme des défenseurs des droits en milieu de travail**

Les deux tiers des Canadiennes et Canadiens estiment qu'il est avantageux d'être membre d'un syndicat même si l'adhésion syndicale n'entraîne pas d'augmentation de salaire. Cette conclusion remarquable s'explique en partie du fait que 52 % des personnes interrogées estiment que les syndicats parviennent à régler des problèmes en milieu de travail lorsque tous les autres moyens ont échoué.

En fait, 40 % croient que la plupart des employés ont besoin d'un syndicat pour que leur employeur les traite équitablement. (Toutefois, il convient de souligner que près de la moitié de nos membres croient que les employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement.)

Ces chiffres n'ont pas changé depuis le sondage de 2000 du Congrès du travail du Canada. Ils portent à croire que l'appréciation qu'a le public des valeurs des syndicats en tant que défenseurs des droits des travailleurs et travailleuses est profondément enracinée. Le fait que les deux tiers des personnes interrogées croient que les syndicats sont avantageux même s'ils ne garantissent pas un salaire plus élevé révèle un niveau élevé de bonne volonté parmi la population.

Cela montre l'importance de continuer de souligner le rôle de défense des droits des travailleurs et des travailleuses qu'assument quotidiennement les syndicats, en plus de continuer de promouvoir les avantages économiques directs liés à la négociation collective.

### **On estime que les syndicats améliorent généralement la satisfaction au travail**

Le public croit également que les syndicats améliorent considérablement la satisfaction au travail. Trois quarts ou plus des personnes interrogées estiment que les syndicats améliorent « un peu » ou « beaucoup » la situation en matière de santé et de sécurité, de salaire, d'assurance de soins de santé supplémentaire et de pension.

Plus de la moitié des Canadiennes et Canadiens croient que les syndicats aident un peu ou beaucoup dans les domaines tels que la formation, la discrimination et le favoritisme, la réaction des superviseurs aux plaintes du personnel, la pression au travail, les possibilités d'avancement et l'aptitude à concilier travail et famille.

Cela montre que même dans les domaines non traditionnels tels que l'aptitude à concilier les responsabilités du travail et de la famille, on estime que les syndicats peuvent exercer leur rôle de défenseur des droits pour améliorer la satisfaction au travail.

### **Un puissant appui pour « le syndicalisme social »**

À mesure que le syndicalisme social augmente, l'appui du public s'intensifie. En dépit des coups portés par les néo-conservateurs au programme social et économique du mouvement syndical, l'appui de nos actions a augmenté à tous les égards au cours de la période de trois ans se terminant en 2003.

Trois quarts ou plus des Canadiennes et Canadiens croient que les syndicats devraient participer davantage dans les dossiers qui ne font pas partie de la négociation collective tels que la promotion de l'égalité des femmes, les campagnes contre les importations de produits fabriqués par des enfants ou dans les ateliers de misère, la lutte contre le racisme, les pressions pour accroître les dépenses sociales affectées à la santé et à l'éducation, et toutes les activités qui sont dans l'intérêt des gens au travail et dans la communauté. L'appui de ces activités a augmenté au cours de la période de trois ans qui a suivi le sondage du Congrès du travail du Canada, ce qui porte à croire que nos activités des dernières années portent fruit.

Parmi la douzaine d'activités non liées à la négociation collective sur lesquelles on a sondé l'opinion, « la promotion de la paix dans le monde » et « les marches et manifestations » contre la mondialisation n'ont pas obtenu la faveur à 50 %. Dans le premier cas, cela s'explique peut-être du fait que le public ne considère pas entièrement légitime la participation syndicale dans les dossiers de la guerre et de la paix; dans le second cas, cela s'explique par le respect traditionnel manifesté pour « la paix, l'ordre et la bonne gouvernance ».

Le public semble dire qu'il vaudrait davantage la peine de consacrer nos efforts à améliorer les conditions au travail et dans la communauté par la négociation collective, l'éducation, la promotion des droits et la diffusion de notre message.

Enfin, il y a deux signes extrêmement encourageants dans le sondage du Congrès du travail du Canada pour ceux et celles d'entre nous qui croient que les syndicats ont un rôle important à jouer dans la communauté et sur la scène nationale :

- Les trois quarts de nos membres préfèrent un syndicat actif sur le plan social, alors que moins de un sur cinq est d'avis du contraire;
- Sept employés non syndiqués sur dix préféreraient devenir membre d'un syndicat actif dans les dossiers communautaires.

## **Cynisme à l'égard des intentions du mouvement syndical**

Aussi réconfortant qu'il puisse être, l'appui pour le syndicalisme social est tempéré par le fait que seulement une Canadienne ou un Canadien sur trois estime que l'intérêt pour les questions non liées à la négociation collective n'est pas entièrement véritable. Un quart des personnes interrogées croient que nous nous intéressons à ces dossiers uniquement dans l'intérêt de nos membres (ce qui n'est pas une mauvaise fin en soi), alors que 29 % croient que nous cherchons uniquement la publicité.

La bonne nouvelle, c'est qu'à comparer aux réponses obtenues en 1991, plus de gens sont disposés à nous accorder le bénéfice du doute. Bien que la tendance semble être en notre faveur, il y a encore énormément de cynisme à combattre.

## **On dit constamment du mal des syndicats**

Lorsqu'il est question de décisions importantes dans la vie – l'achat d'une automobile ou de gros appareils ménagers et... l'adhésion à un syndicat – la plupart des gens accordent une grande importance aux témoignages personnels. Sur ce plan, les conclusions du sondage du Congrès du travail du Canada sont moins encourageantes pour le mouvement syndical.

Bien que les Canadiennes et les Canadiens entendent moins de commentaires antisyndicaux qu'il y a trois ans, seulement 28 % livrent des commentaires positifs sur les syndicats. Près de la moitié des travailleuses et travailleurs non syndiqués entendent des commentaires généralement négatifs au sujet des syndicats. La bonne nouvelle, qu'il convient de mentionner, c'est que 27 % de ce groupe cible – une population nombreuse – entend généralement des commentaires positifs.

Ce qui est bouleversant, c'est que 45 % des membres des syndicats entendent surtout des commentaires négatifs au sujet des syndicats. Il faudrait en priorité renverser cette tendance en améliorant la communication et la promotion des syndicats en milieu de travail.

Il y aurait lieu de commencer notre travail auprès des 10 % de nos membres qui ont non seulement affirmé lors du sondage qu'ils étaient satisfaits de leur syndicat, mais qui disent volontiers pourquoi ils le sont. Les syndicats pourraient cibler ces adeptes et les recruter à titre de « missionnaires » pour « convertir » leurs collègues de travail.

## **La satisfaction des membres à l'égard de leurs leaders varie**

Le sondage révèle que, dans l'ensemble, la satisfaction des membres à l'égard de leurs leaders nationaux et locaux n'a pas changé au cours de la dernière décennie, soit de 1993 à 2003. Toutefois, les chiffres généraux renferment des changements importants.

Les membres des syndicats du secteur public sont considérablement plus satisfaits de leurs leaders nationaux aujourd'hui qu'en 1993 – le pourcentage est passé de 60 % à 69 %. La

satisfaction à l'égard des leaders locaux des syndicats du secteur public est essentiellement la même.

Toutefois, les membres des syndicats du secteur privé ont signalé une importante diminution de leur satisfaction à l'égard des leaders nationaux et locaux. Dans le cas des leaders nationaux, la satisfaction s'établissait à 73 % en 1993 à comparer à 61 % aujourd'hui. L'opinion concernant les leaders locaux des syndicats du secteur privé a diminué davantage, passant de 76% en 1993 à 61 % aujourd'hui.

À peu près trois membres sur dix, des syndicats des secteurs public et privé, ont affirmé lors du sondage qu'ils étaient « insatisfaits » de leurs leaders aux niveaux national et local.

Les efforts pour enquêter sur les causes de l'insatisfaction et pour renverser la tendance contribueraient énormément à améliorer la capacité des syndicats à faire avancer leur cause. Les efforts de syndicalisation seraient renforcés, car plus les membres sont satisfaits, plus la diffusion du message de bouche à oreille est grande – en milieu de travail et dans la communauté.

### **Un tiers des non-syndiqués seraient disposés à se syndiquer**

Une travailleuse ou un travailleur non syndiqué sur trois serait « très » ou « plus ou moins » porté à voter en faveur d'un syndicat dans le cadre d'un scrutin secret. Si l'on tient compte de l'insatisfaction et du cynisme mentionnés ci-dessus et du préjugé antisyndical qui est courant parmi les employeurs et les médias, cette conclusion devrait être perçue comme étant très encourageante. Les chiffres représentent des millions de nouveaux membres éventuels. Les deux tiers du verre ne sont pas vides, mais le tiers est déjà rempli.

Il faut se rappeler que cette question du sondage du Congrès du travail du Canada a été posée « à froid », d'une façon générale et sans contexte particulier. Or, la plupart des nouveaux membres se syndiquent dans des circonstances particulières entourant un incident en milieu de travail, ou dans le « feu » d'une campagne de recrutement.

En plus, il convient de souligner l'effet de l'élimination du risque de représailles de la part de l'employeur sur la disposition des travailleurs et travailleuses à se syndiquer. En fait, l'élimination du risque accroît de moitié le pourcentage des personnes « très » susceptibles de voter en faveur d'un syndicat, le portant de 14 % à 21 % de l'ensemble des travailleuses et travailleurs non syndiqués.

Dans l'ensemble, le pourcentage des personnes portées à voter en faveur de la syndicalisation passe de 33 % à 43 % lorsque « la peur du patron » est éliminée. Le facteur « peur » a toutefois augmenté au cours des trois dernières années, probablement en partie à cause de l'affaiblissement des lois du travail dans les provinces néo-conservatrices. Ce fait montre la nécessité de la part des syndicats de continuer de faire pression pour obtenir des lois plus équilibrées qui diminuent le pouvoir de corruption des employeurs lors des activités de syndicalisation.

## Surmonter les barrières à la syndicalisation

Il n'est pas surprenant que les raisons les plus souvent mentionnées par les travailleuses et les travailleurs non syndiqués qui ne sont « pas très portés » à se syndiquer soient : « les membres n'ont pas leur mot à dire dans le fonctionnement du syndicat », « les cotisations sont trop élevées », et « les promotions sont fondées sur l'ancienneté plutôt que sur l'initiative et le mérite ».

Il est intéressant de constater que ces mêmes raisons ont été mentionnées par les membres existants des syndicats qui ne seraient « pas très portés » à se syndiquer si on leur en donnait l'occasion aujourd'hui.

Le fait que près de la moitié, soit 45 %, des membres estiment qu'ils n'ont pas leur mot à dire dans le fonctionnement du syndicat souligne la nécessité d'une vaste éducation interne sur le fondement démocratique des structures et du leadership des syndicats au niveau local.

En plus, en l'absence de peur de représailles de l'employeur, deux fois plus de travailleuses et travailleurs non syndiqués opteraient pour une association d'employés plutôt que pour un syndicat. Ce fait semble illustrer que les gens, syndiqués ou non, comprennent généralement mal la nature des syndicats. En continuant de travailler à mieux faire connaître le mouvement syndical canadien, nous pouvons nous attaquer directement à cette situation et faire campagne sur les forces d'un syndicat qui compte un grand nombre de membres et de ressources.

Le sondage suggère aussi que les campagnes de recrutement mettent l'accent sur la valorisation des travailleurs et des travailleuses. Les non-syndiqués doivent, notamment, être sensibilisés à ce qu'un syndicat procure sur les plans de la dignité et de la capacité de résister au patron. Le mouvement syndical doit aussi cibler les domaines où il y a le plus d'insatisfaction dans les établissements non syndiqués : pensions, avantages sociaux, formation, possibilités d'avancement, stress et pressions en général.

Puisque les membres des syndicats ont une plus grande appréciation des avantages de la syndicalisation, il faudrait utiliser des organisateurs et des organisatrices de lieux de travail semblables dans les campagnes de recrutement. On pourrait aussi utiliser des témoignages des travailleurs et travailleuses de ces lieux de travail dans le matériel de campagne.

## Un intérêt accru pour la syndicalisation « en ligne »

Huit pour cent des personnes interrogées ont dit qu'elles étaient prêtes à « se rendre sur un site web pour signer une carte d'adhésion syndicale ». Puisqu'il y a au Canada environ neuf millions

de travailleuses et travailleurs non syndiqués, nous sommes en présence d'un réservoir d'environ trois quarts de million de membres éventuels prêts à se syndiquer en ligne.

Pour broser un tableau plus intéressant, on pourrait dire que ces membres éventuels recrutés sur Internet représentent les populations de Halifax, de Regina et de Victoria combinées. En plus, il



convient de souligner que ces personnes interrogées étaient prêtes à être proactives, c'est-à-dire à signer leur adhésion sur Internet.

## **Les jeunes veulent se syndiquer**

Les jeunes en général, y compris les jeunes travailleuses et travailleurs, sont prêts à se syndiquer. Par exemple, un pourcentage beaucoup plus petit de jeunes, soit 27 %, estiment que la diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale constitue un pas dans « la bonne direction », à comparer à 34 % du grand public. En plus, le nombre de jeunes qui croient que les syndicats aident généralement les gens a augmenté considérablement, passant de 27 % en 1992 à 40 % en 2003.

Bien entendu, la situation transitoire des jeunes et leur concentration dans les secteurs tels que le détail posent un énorme défi sur le plan du recrutement. Toutefois, les jeunes sont particulièrement ouverts à la syndicalisation sur Internet. Le sondage du Congrès du travail du Canada a révélé que près de trois quarts, soit 72 %, des jeunes ont accès à Internet – un important groupe cible de syndicalisation en ligne.

Le mouvement syndical devrait examiner des moyens novateurs d'attirer des membres, par exemple en offrant des services auxquels les jeunes travailleurs et travailleuses auraient accès lorsqu'ils passent d'un emploi à l'autre. Ainsi, ils pourraient aussi recruter de nouveaux collègues de travail.

Nous devrions aussi chercher à adapter nos messages et notre matériel aux vues particulières de la jeune génération. Contrairement à la plupart d'entre nous, les jeunes ont grandi au cours d'une période où les services publics étaient dénigrés et réduits et où l'idée d'une stratégie économique « nationale » était ridiculisée tant par les experts que par les politiciens et les politiciennes. Il ne faudrait donc pas se surprendre que les anciens sondages du Congrès du travail du Canada ont révélé que les jeunes appuyaient plus facilement la mondialisation et la privatisation.

Les moyens et les arguments destinés aux jeunes doivent être particulièrement « pointus ». Sans diluer nos objectifs, nous devons utiliser des méthodes et du matériel sans préjugés qui correspondent à l'esprit de cet important group démographique. Nous devons adapter nos messages et nos arguments aux personnes que nous voulons recruter et nous devons aussi les écouter.

## Conclusion

Bien que les conclusions du sondage effectué par Vector Research pour le compte du Congrès du travail du Canada soient très encourageantes, elles confirment que le mouvement syndical a d'importants défis à relever :

- Faire mieux connaître le mouvement syndical :
  - en travaillant dans la communauté par l'entremise des conseils du travail, des fédérations du travail et des syndicats affiliés;
  - en établissant des liens entre les sentiments généralement positifs envers le mouvement syndical dans son ensemble et les campagnes de recrutement des syndicats affiliés;
  - en réduisant l'écart entre ceux qui sont en faveur de ce qu'accomplissent les syndicats, mais qui ne sont néanmoins pas prêts à se syndiquer.
- Motiver les membres existants :
  - à parler en public et de façon positive de leur syndicat;
  - à travailler à fortifier nos rangs;
  - à améliorer l'appui des membres envers leur syndicat et ses leaders, particulièrement au niveau local.
- Attirer de nouveaux membres en utilisant des moyens novateurs de recrutement tels que :
  - des avantages et des programmes novateurs et transférables;
  - des contacts réguliers avec les millions de travailleurs et travailleuses qui s'intéressent aux syndicats.
- Préconiser le changement social et économique :
  - en travaillant à faire modifier les lois et à populariser nos objectifs sur le plan législatif;
  - en veillant à ce que notre message soit régulièrement dans les médias;
  - en tissant des liens solides avec les organisations communautaires et les groupes de la société civile.

Le sondage du Congrès du travail du Canada est un important outil dans les discussions essentielles sur ces questions. Il peut nous aider à comprendre les gens à qui s'adresse notre message, pourquoi les gens nous appuient et quelles sont leurs préoccupations. Bien qu'un sondage d'opinion ne nous dit pas, et ne devrait pas nous dire, comment penser ou modifier nos principes, il représente un moyen d'analyse utile pour examiner comment nous transmettons nos principes au grand public.

MISE EN PAGE SANS RELECTURE

CA:\db\siepb-225\K:\ASSISTAN\Andstein\2003\6845LVhdqIntroVectorSurvey.wpd

# Les Canadiennes et les Canadiens parlent des syndicats

## Table des Matières

Les deux tiers sont d'avis que les syndicats valent la peine (même sans les salaires plus élevés) .....	1
La plupart des syndicats améliorent les conditions de travail .....	5
Un tiers des travailleuses et des travailleurs non syndiqués voteraient en faveur d'un syndicat .....	10
Une personne sur cinq considérerait se syndiquer en ligne .....	15
Quels groupes les syndicats ont-ils aidés? .....	16
La plupart des gens appuient la participation syndicale aux dossiers autres que la négociation .....	18
Sept personnes sur dix préfèrent un syndicat présent dans la communauté .....	22
Comment le public perçoit le syndicalisme? .....	25
40 % entendent des commentaires antisyndicaux, 28 % des commentaires positifs .....	27
Qui est satisfait de son emploi? Qui ne l'est pas? .....	29
Comment les Canadiennes et les Canadiens perçoivent le programme des entreprises .....	35
La satisfaction des membres demeure stable au cours d'une décennie .....	39
Pourquoi les travailleuses et les travailleurs ne se syndiquent pas .....	44
Sept travailleuses et travailleurs non syndiqués sur dix veulent une association .....	46
Huit membres sur dix utilisent l'Internet .....	47
Dernières réflexions .....	49
Méthode .....	50

## Les deux tiers sont d'avis que les syndicats valent la peine (même sans les salaires plus élevés)

De façon générale, les Canadiennes et les Canadiens demeurent positifs face aux syndicats. Tandis qu'un tiers des travailleuses et des travailleurs non syndiqués voteraient en faveur de rejoindre un syndicat s'ils en avaient le choix, les deux tiers joindraient une association plutôt qu'un syndicat.

Dans le nouveau sondage du CTC, une grande majorité des Canadiennes et des Canadiens, soit 63 %, conviennent que « même si un syndicat n'obtient pas des salaires supérieurs pour les employés, il vaut la peine d'appartenir à un syndicat pour obtenir des conseils et des informations concernant les salaires, les avantages sociaux, les pensions, la sécurité et leurs droits au travail ».

Tandis qu'une majorité de 52 % des gens conviennent aussi que « les syndicats peuvent régler les problèmes des travailleuses et des travailleurs en milieu de travail, même lorsque toutes les autres approches ont failli », environ le même nombre, soit 54 % des gens, conviennent aussi que la plupart des employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement par leurs employeurs.

Sur le sujet du règlement des difficultés rencontrées par les travailleuses et les travailleurs (même lorsque les autres approches ont failli), les gens les plus favorables aux syndicats se retrouvent à Vancouver et sont des minorités visibles, des immigrants, des femmes et des personnes âgées de moins de 30 ans.

Une majorité des membres des syndicats appuient aussi leurs syndicats. Deux tiers des membres des syndicats conviennent que ces derniers peuvent résoudre des problèmes lorsque les autres approches ont failli, ce qui est un témoignage évident de la valeur des syndicats. Toutefois, quelque 44 % croient que la majorité des employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement par leurs employeurs.

*Veillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Est-ce un accord/désaccord profond ou léger?*

<b>Grand public</b>	Profondément + légèrement...	
	d'accord	en désaccord
Même si un syndicat n'obtient pas des salaires supérieurs pour les employés, il vaut la peine d'appartenir à un syndicat pour obtenir des conseils et des informations concernant les salaires, les avantages sociaux, les pensions, la sécurité et nos droits au travail.	63%	32%
La majorité des employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement par leurs employeurs.	54%	39%
Les syndicats peuvent résoudre des problèmes lorsque les autres approches ont failli	52%	40%

<b>Membres des syndicats</b>	Profondément + légèrement
------------------------------	---------------------------

	d'accord	en désaccord
Même si un syndicat n'obtient pas des salaires supérieurs pour les employés, il vaut la peine d'appartenir à un syndicat pour obtenir des conseils et des informations concernant les salaires, les avantages sociaux, les pensions, la sécurité et nos droits au travail.	77%	22%
La majorité des employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement par leurs employeurs.	64%	33%
Les syndicats peuvent résoudre des problèmes lorsque les autres approches ont failli.	44%	50%

Bien que la grande majorité des travailleurs et des travailleuses croient que les syndicats sont en mesure de régler les problèmes des travailleurs et des travailleuses (même lorsque les autres moyens semblent faillir), moins de la moitié des non syndiqués partagent cet avis. Cependant, les femmes, les jeunes travailleurs et travailleuses, les gens à bas salaire, les minorités visibles et la main-d'oeuvre dans les petits milieux de travail (comptant 20 employés ou moins) sont plus portés à croire que les syndicats peuvent aider les travailleurs et les travailleuses en dernier recours, que la moyenne des non syndiqués.

Par exemple, 51 % des employés non syndiqués âgés de moins de 30 ans (comparativement à 44 % de tous les travailleurs et travailleuses non syndiqués) conviennent que les syndicats peuvent régler les problèmes des travailleurs et des travailleuses lorsque les autres moyens n'y arrivent pas.

- 53 % des membres non syndiqués des minorités visibles sont d'accord.
- 66 % des membres des minorités visibles qui n'ont pas de syndicat – comparativement à 54 % de tous les employés non syndiqués – croient qu'il vaut la peine d'appartenir à un syndicat « même si le syndicat n'obtient pas des salaires plus élevés pour les travailleurs et les travailleuses ».

Ces opinions démontrent qu'il y a de bonnes possibilités de syndicaliser des gens en leur offrant des services individuels, même dans les milieux de travail où les syndicats n'arrivent pas à obtenir un vote majoritaire pour l'accréditation.

<b>Les employées et les employés non syndiqués</b>	Profondément légèrement...	
	d'accord	en désaccord
Même si un syndicat n'obtient pas des salaires supérieurs pour les employés, il vaut la peine d'appartenir à un syndicat pour obtenir des conseils et des informations concernant les salaires, les avantages sociaux, les pensions, la sécurité et nos droits au travail.	54%	41%
La majorité des employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement par leurs employeurs.	64%	29%
Les syndicats peuvent résoudre des problèmes lorsque les autres approches ont failli.	44%	48%

<b>Les employés non syndiqués admissibles qui sont d'accord</b>				
	Total	18-29 ans	Minorités visibles	Immigrants
La plupart des employés n'ont pas besoin d'un syndicat	64%	62%	60%	54%
Même si un syndicat n'obtient pas des salaires supérieurs pour les employés, il vaut la peine d'y appartenir	54%	64%	66%	65%
Les syndicats peuvent résoudre des problèmes lorsque les autres approches ont failli	44%	51%	53%	47%

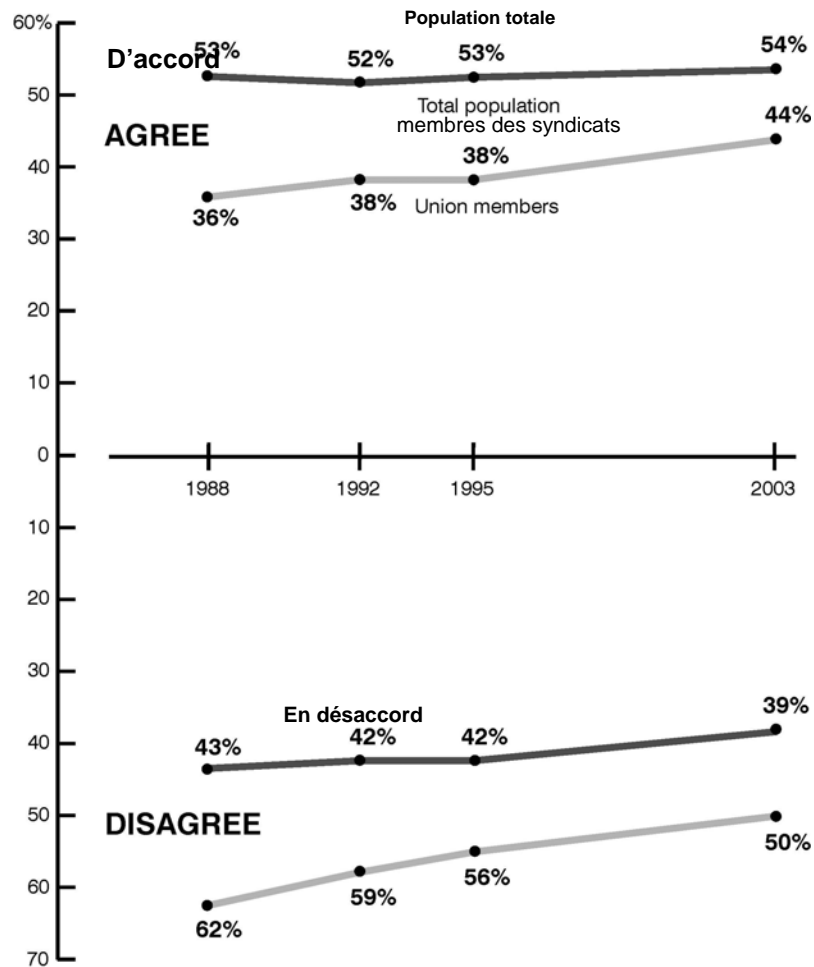
**Population totale  
Accord marqué + accord modéré**

	juillet 2000	2003
Même si un syndicat n'obtient pas des salaires supérieurs pour les employés, il vaut la peine d'appartenir à un syndicat pour obtenir des conseils et des informations concernant les salaires, les avantages sociaux, les pensions, la sécurité et nos droits au travail.	64%	63%
La majorité des employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement par leurs employeurs.	55%	54%
Les syndicats peuvent résoudre des problèmes au travail lorsque toutes les autres approches ont failli.	—	52%

## Le profil du mouvement syndical

« Aujourd'hui, la plupart des employés n'ont pas besoin d'un syndicat pour être traités équitablement par leur employeur »

'Most employees today don't need unions to get fair treatment from their employer'



© Vector Research National Polls

# La plupart des syndicats améliorent les conditions de travail

La majorité des Canadiens et des Canadiennes croient que les syndicats améliorent douze (12) facteurs visant la satisfaction professionnelle.

Selon l'opinion publique, le plus haut point d'accord est que les syndicats ont un impact des plus positifs sur la santé et la sécurité, les conditions, les avantages sociaux, la sécurité d'emploi, les salaires et les pensions.

- Plus des trois quarts des gens interrogés pour le nouveau sondage du CTC ont dit que les syndicats améliorent largement ou quelque peu ces conditions.

Deux tiers des gens ont dit que les syndicats améliorent – quelque peu ou beaucoup – la façon dont les superviseurs réagissent aux des employés, la formation, les pressions au travail, la discrimination et le favoritisme.

Plus de la moitié des gens ont dit que les syndicats améliorent les possibilités d'avancement des employés et leur capacité de concilier le travail et la famille.

*Selon votre expérience ou ce que vous avez lu ou entendu, quels sont les effets d'un syndicat sur les conditions de travail suivantes? Est-ce qu'un syndicat rend les choses ... beaucoup mieux, un peu mieux, quelque peu plus difficiles ou beaucoup plus difficiles?*

	Beaucoup mieux	Un peu mieux
Conditions de santé et de sécurité	41%	40%
Sécurité d'emploi	39%	37%
Assurances – dentaire, médicaments et soins de santé complémentaires	39%	40%
Régime de pension	33%	44%
Protection contre le harcèlement sexuel ou racial au travail	32%	34%
Les salaires	28%	50%
La formation pour acquérir des nouvelles compétences	24%	43%
La discrimination et le favoritisme	24%	37%
La façon dont les superviseurs réagissent aux commentaires et aux plaintes des employés	23%	43%
La pression ressentie par les employés	17%	39%
Les possibilités d'avancement pour les employés	15%	41%
La capacité de concilier le travail et la famille	15%	42%



Comparativement aux découvertes de l'étude effectuée par le CTC en l'an 2000, la perception que les syndicats améliorent les conditions est inférieure aujourd'hui par trois points de pourcentage ou plus, pour huit (8) des douze (12) facteurs, ce qui est bel et bien dans la marge d'erreur de ce sondage.

### Les conditions que les syndicats rendent beaucoup mieux

	2000	2003
Conditions de santé et de sécurité	45%	41%
Sécurité d'emploi	42%	39%
Assurances – dentaire, médicaments et soins de santé complémentaires	46%	39%
Régime de pension	41%	33%
Protection contre le harcèlement sexuel ou racial au travail	32%	324%
Salaires	36%	28%
Formation pour acquérir des nouvelles compétences	27%	24%
Discrimination et favoritisme	25%	247%
La façon dont les superviseurs réagissent aux commentaires et aux plaintes des employés	24%	23%
La pression ressentie par les employés	18%	17%
Les possibilités d'avancement pour les employés	18%	15%
La capacité de concilier le travail et la famille	20%	15%

Un nombre assez élevé de membres des syndicats et d'employés non syndiqués sont d'accord sur les aspects négatifs d'appartenir à un syndicat, notamment l'ancienneté et les pressions auxquelles les travailleurs et les travailleuses font face au travail.

- Un travailleur non syndiqué sur quatre croit que les syndicats rendent ces conditions plus difficiles.
- Un membre de syndicat sur six croit que les syndicats diminuent leurs possibilités d'avancement.
- Un membre de syndicat sur sept croit que les syndicats empirent les choses en ce qui a trait au niveau de pression ressentie par les employés et à la façon dont les superviseurs réagissent aux plaintes des employés.

	Un peu + beaucoup plus difficile	
	Membres des syndicats	Employés non syndiqués
Les possibilités d'avancement pour les employés	17%	24%
La pression ressentie par les employés	14%	23%
La façon dont les superviseurs réagissent aux commentaires et aux plaintes des employés	14%	19%
Discrimination et favoritisme	13%	18%
La formation pour acquérir des nouvelles compétences	9%	13%
La capacité de concilier le travail et la famille	8%	12%
La sécurité d'emploi	7%	12%
Les salaires	6%	8%
Les assurances pour soins dentaires, médicaments prescrits et soins de santé complémentaires	5%	5%
Régime de pension	4%	7%
Les conditions de santé et de sécurité	4%	5%
La protection contre le harcèlement sexuel ou racial au travail	4%	8%

Les jeunes Canadiennes et Canadiens sont plus portés à dire que les syndicats améliorent les avantages sociaux et la sécurité d'emploi que les gens plus âgés.

Les Canadiennes et les Canadiens de couleur sont plus portés à dire que les syndicats améliorent les avantages sociaux, les possibilités d'avancement et la capacité de concilier les responsabilités professionnelles et familiales que les autres Canadiens.

Les immigrantes et les immigrants sont moins portés à dire que les syndicats améliorent la sécurité d'emploi que les personnes nées au Canada.

<b>Population totale</b>			
<b>Les conditions de travail que les syndicats améliorent grandement</b>			
	18-29 ans	Minorités visibles	Immigrants
La sécurité d'emploi	46%	37%	30%
Les assurances pour soins dentaires, médicaments prescrits et soins de santé complémentaires	43%	43%	38%
Les conditions en matière de santé et de sécurité	40%	44%	39%
Régime de pension	33%	33%	29%
La protection contre le harcèlement sexuel ou racial au travail	32%	36%	33%
Les salaires	26%	29%	26%
La formation pour acquérir de nouvelles compétences	25%	34%	25%
La façon dont les superviseurs réagissent aux commentaires et aux plaintes des employés	23%	27%	27%
Discrimination et favoritisme	22%	24%	19%
La pression ressentie par les employés	18%	17%	18%
La capacité de concilier le travail et la famille	16%	22%	19%
Les possibilités d'avancement des employés	13%	21%	17%

Les membres des syndicats sont plus portés à dire que les syndicats ont amélioré leur vie au travail que les employés non syndiqués, particulièrement en ce qui a trait à la sécurité d'emploi et à la protection contre le harcèlement racial et sexuel.

Les sondages démontrent que les membres des syndicats croient que les grandes différences d'appartenir à un syndicat ne sont pas nécessairement les salaires plus élevés et les autres avantages monétaires, mais la meilleure sécurité d'emploi et la dignité au travail, une voix plus puissante dans le processus de prises de décisions et une meilleure opportunité de se faire entendre sans crainte lorsque l'employeur dépassent les bornes.

## Les conditions de travail que les syndicats améliorent grandement

	Pop totale	Membres des syndicats	Employés non syndiqués
Les conditions en matière de santé et de sécurité	41%	48%	36%
Les assurances pour soins dentaires, médicaments prescrits et soins de santé complémentaires	39%	46%	34%
La sécurité d'emploi	39%	51%	35%
Régime de pension	33%	40%	31%
La protection contre le harcèlement sexuel ou racial au travail	32%	44%	26%
Les salaires	28%	34%	25%
La formation pour acquérir de nouvelles compétences	24%	30%	19%
Discrimination et favoritisme	24%	32%	20%
La façon dont les superviseurs réagissent aux commentaires et aux plaintes des employés	23%	29%	20%
La pression ressentie par les employés	17%	19%	15%
La capacité de concilier le travail et la famille	15%	20%	12%
Les possibilités d'avancement des employés	15%	17%	12%

MISE EN PAGE SANS RELECTURE

siepb\*225\*th K:\ASSISTAN\Andstein\2003\6835-FR-M-Survey-pt1-Oct14.wpd

# Un tiers des travailleuses et des travailleurs non syndiqués voteraient en faveur d'un syndicat

Un tiers des employés non syndiqués (33 %) seraient très ou passablement intéressés à être représentés par un syndicat et ils voteraient favorablement si l'offre leur était faite. Ceci est quelque peu inférieur au taux de 40 % obtenu lors du sondage effectué par le CTC en 2000.

Ce nombre augmenterait significativement si leur employeur n'avait pas les moyens de prendre des mesures contre eux. Un autre travailleur non syndiqué sur trois (30%) qui n'était pas initialement intéressé à joindre un syndicat serait très ou passablement intéressé à voter pour un syndicat sous ces conditions. Cette découverte signifie que la réforme des lois du travail ou des campagnes syndicales offrant des informations précises pourraient résoudre certains des problèmes rencontrés par les syndicats lorsqu'ils tentent de syndicaliser les employés non syndiqués.

- ! L'élimination de la crainte de représailles augmente de 14 % à 21 %, la portion des employés non syndiqués qui voteraient « très » probablement en faveur d'un syndicat.
- ! L'élimination de représailles augmente de 33 % à 43 %, la portion des employés non syndiqués qui seraient *très ou passablement* intéressés à voter en faveur d'un syndicat.

*Si demain vous aviez le choix de voter secrètement, à quel point seriez-vous prêt à retenir un syndicat pour vous représenter? Diriez-vous...?*

<b>Employés non syndiqués (avant l'élimination des craintes de représailles)</b>				
	Tous	18 - 29 ans	Minorités visibles	Immigrantes Immigrants
Très probable	14%	16%	19%	19%
Probable	19%	26%	21%	17%
Peu probable	16%	17%	18%	21%
Pas probable	45%	34%	35%	36%
Ça dépend	3%	4%	2%	2%

Il existe un appui marqué pour joindre un syndicat parmi les travailleurs et les travailleuses à bas salaires, les jeunes, les minorités visibles et les immigrants.

- ! Parmi les travailleuses et les travailleurs à bas salaires, le pourcentage qui voterait probablement pour un syndicat, augmente de 44 % à 56 % lorsque la crainte de représailles par l'employeur est éliminée.
- ! Parmi les travailleurs et les travailleuses appartenant à une minorité visible, l'intention de voter pour un syndicat augmente de 40 % à 54 %.
- ! Parmi les travailleuses et les travailleurs immigrants, l'intérêt envers un syndicat a augmenté de 36 % à 49 % (on estime que 44 % des Canadiens et des Canadiennes des minorités visibles âgés de 18 ans et plus, sont des immigrants).

*Si vous pouviez être certain que votre employeur ne pourrait absolument pas démontrer son désaccord face à votre affiliation à un syndicat – il ne pourrait pas vous congédier, changer vos tâches ou prendre action pour vous pénaliser – à quel point seriez-vous prêt à joindre un syndicat pour vous représenter? Diriez-vous... très probable, probable, peu probable ou pas probable?*

<b>Employés non syndiqués qui ne voteraient probablement pas pour un syndicat (après l'élimination des craintes de représailles)</b>				
	Tous	18-29 ans	Minorités visibles	Immigrantes Immigrants
Très probable	21%	23%	31%	26%
Probable	22%	29%	23%	22%
Peu probable	16%	15%	14%	17%
Pas probable	36%	27%	26%	28%
Ça dépend	3%	4%	3%	3%

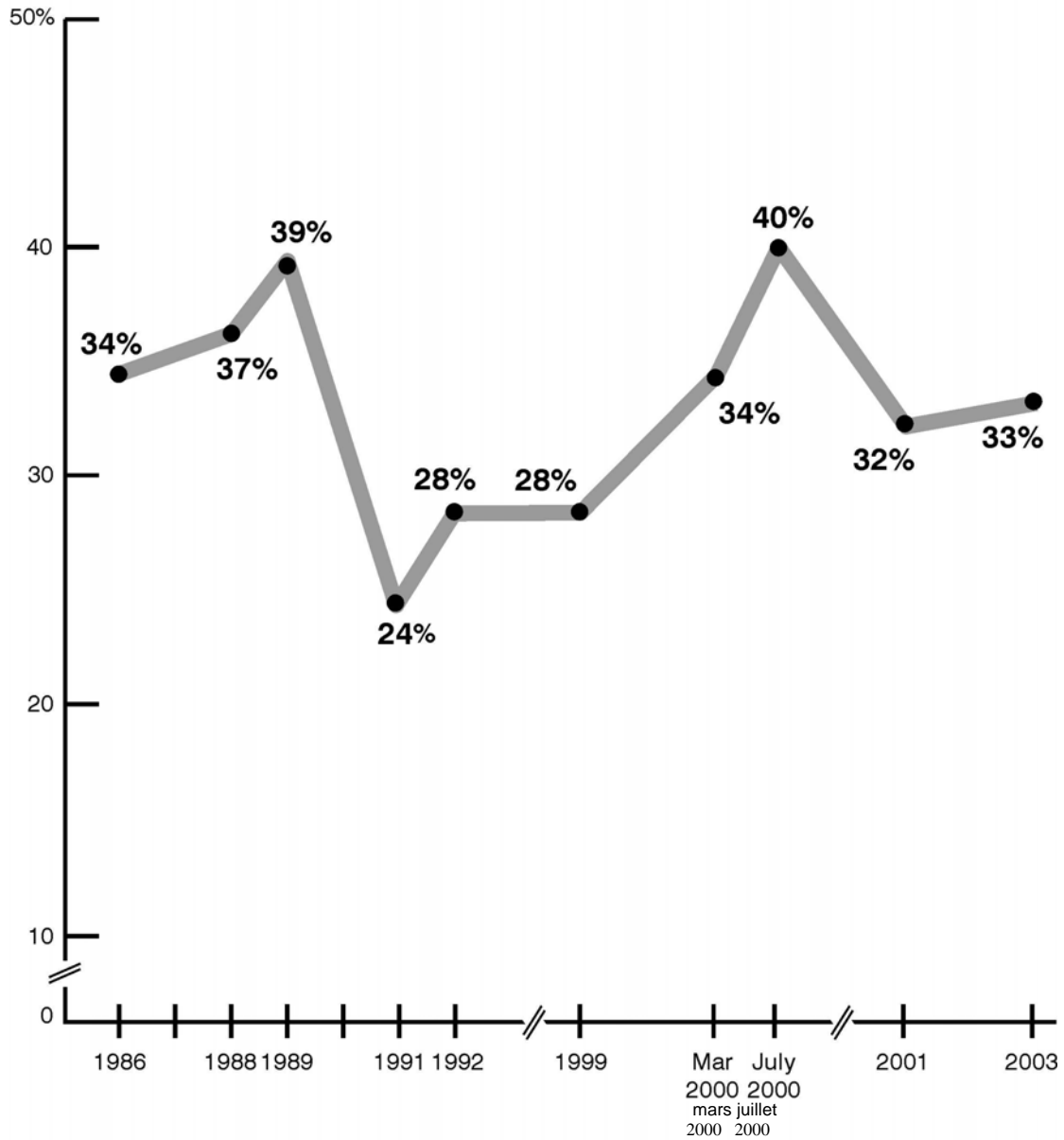
La nouvelle inquiétante révélée dans le sondage est que seulement quatre membres des syndicats sur 10 (39 %) voteraient très probablement pour un syndicat aujourd'hui. Ce nombre passe à 51 % lorsque les possibilités de représailles par l'employeur sont éliminées. À ce chapitre, les immigrants et les minorités visibles sont les plus partisans.

<b>Membres des syndicats– initialement</b>				
	Tous	18 - 29 ans	Minorités visibles	Immigrantes Immigrants
Très probable	39%	30%	42%	48%
Probable	31%	42%	30%	20%
Peu probable	10%	13%	1%	12%
Pas probable	15%	11%	16%	15%
Ça dépend	3%	4%	6%	5%

<b>Les membres des syndicats qui voteraient très probablement pour un syndicat</b>				
	Tous	18-29 ans	Minorités visibles	Immigrantes Immigrants
Initialement	39%	30%	42%	48%
Sans représailles	51%	46%	58%	57%

Comme le démontre ce rapport, la crainte n'est pas la principale raison pour laquelle les travailleuses et les travailleurs non syndiqués rejettent les syndicats. Les syndicats en action doivent syndicaliser des travailleuses et des travailleurs satisfaits et non pas seulement des employés malheureux. Les syndicats doivent aussi augmenter la satisfaction et l'allégeance au sein de leur effectif.

## Intérêt à rejoindre un syndicat Interest in joining a union

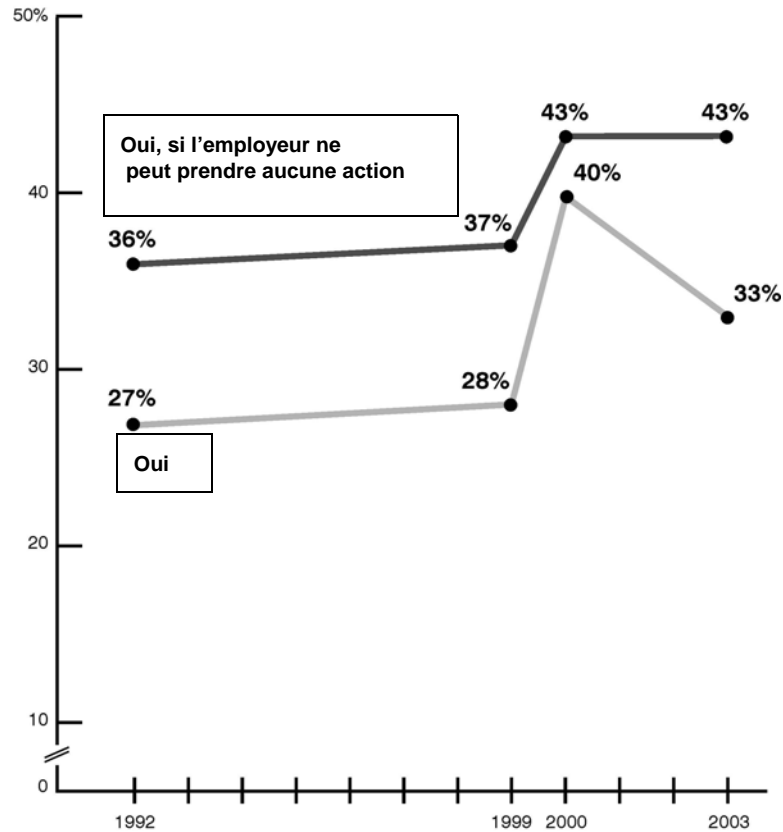


© Vector Research National Polls



# Éliminer les craintes de représailles par le patron

% des travailleuses et des travailleurs non syndiqués admissibles qui  
pourraient voter pour un syndicat



© Vector Research National Polls

MISE EN PAGE SANS RELECTURE

siepb\*225\*th K:\ASSISTAN\Andstein\2003\6835B-FR-M-survey-pt1.wpd

# Une personne sur cinq considérerait se syndiquer en ligne

Environ un travailleur non syndiqué sur cinq considérerait joindre un syndicat en ligne et utiliserait sa carte de crédit pour s'acquitter des frais financiers requis par les conseils des relations de travail.

Les personnes qui joindraient « très probablement » un syndicat en ligne représentent 8 % des employées et des employés non syndiqués tandis que le groupe des personnes qui seraient « plus ou moins » prêtes à joindre un syndicat en ligne ajoute un autre 12 % des employées et des employés non syndiqués au groupe favorable aux syndicats qui soumettrait une demande d'adhésion par internet.

Puisqu'il y a environ neuf millions de travailleuses et de travailleurs non syndiqués au pays, chaque point de pourcentage du sondage représente quelque 90 000 employées et employés. Donc, avec 8 % qui opéreraient « très probablement » de soumettre une demande d'adhésion en ligne, la syndicalisation par internet pourrait assurer 720 000 membres additionnels pour les syndicats.

*Disons que vous allez en ligne et que vous signez une demande d'adhésion pour avoir la représentation syndicale. Disons que vous pourriez payer le frais requis en inscrivant vos informations de carte de crédit sur le même site web. Ce frais peut être de un à cinq dollars et il est requis par le gouvernement pour démontrer que vous avez vraiment l'intention de signer une demande d'adhésion à un syndicat. À quel point seriez-vous prêt à joindre un syndicat sur ce site web? Seriez-vous ...*

	<b>Tous</b>	<b>18 - 29 ans</b>	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrantes/ Immigrants</b>
Très intéressé	8%	5%	14%	14%
Plus ou moins intéressé	12%	17%	19%	16%
Très peu intéressé	17%	20%	19%	14%
Aucunement intéressé	62%	58%	48%	54%

La syndicalisation en ligne est évidemment un moyen d'éliminer la crainte que les employeurs pénalisent les travailleuses et les travailleurs qui expriment un intérêt envers les syndicats au travail où la direction peut écouter secrètement.

Selon le nouveau sondage du CTC, la syndicalisation en ligne est plus populaire chez les travailleuses et les travailleurs à bas salaires, les immigrantes et les immigrants, les femmes et les minorités visibles. Les employées et les employés à bas salaires, les immigrants et les minorités visibles sont des travailleurs et des travailleuses dont l'intérêt à joindre un syndicat a augmenté de plus de dix points de pourcentage dans le scénario où il ne pouvait pas y avoir de représailles de la part de l'employeur pour avoir voté en faveur d'un syndicat, comparativement à la question présentée plus tôt dans le sondage.

## Quels groupes les syndicats ont-ils aidés?

Comparativement aux études effectuées par Vector Research en 1988 et 1992, les Canadiennes et les Canadiens sont plus portés aujourd'hui à reconnaître que les syndicats ont aidé les personnes de couleur, les personnes ayant un handicap, les jeunes, les immigrants et les immigrantes et les pensionnés.

*Voici certains groupes de gens dans notre pays. Selon vous, dites-nous si les syndicats les ont aidés ou leurs ont nui, ou si les syndicats n'ont eu aucun effet sur eux?*

	Aidé	Nui	Aucun effet	Je ne sais pas
Travailleuses	68%	4%	19%	8%
Personnes ayant un handicap	58%	5%	26%	11%
Minorités visibles	55%	4%	27%	13%
Immigrantes/immigrants	51%	6%	28%	15%
Pensionnées/pensionnés	49%	6%	32%	13%
Jeunesse et jeunes travailleurs et travailleuses	40%	12%	37%	11%

Les syndicats ont eu la bonne réputation d'aider les travailleuses au cours de la période entière de 15 ans; en 1988, 67 % ont dit que les syndicats aidaient les travailleuses comparativement à 68 % dans le nouveau sondage du CTC.

Pourcentage des gens qui croient que les syndicats ont aidé						
	Total	Femme	18 - 29 ans	Minorités visibles	Immigrantes/Immigrants	Employées/Employés non syndiqués
Travailleuses	68%	67%	72%	62%	65%	66%
Personnes ayant un handicap	58%	58%	64%	55%	59%	54%
Minorités visibles	55%	56%	58%	49%	48%	53%
Immigrantes et immigrants	51%	51%	55%	46%	41%	49%
Pensionnées/pensionnés	49%	46%	60%	45%	51%	47%
Jeunesse et les jeunes travailleurs et travailleuses	40%	40%	38%	43%	39%	32%

Les gens âgés de moins de 30 ans sont plus portés que les gens plus âgés à dire que les syndicats ont aidé les pensionnés, les immigrants, les personnes ayant un handicap, les travailleuses et les minorités visibles.

Toutefois, les jeunes gens sont moins certains que les Canadiennes et les Canadiens plus âgés que les syndicats ont aidé les jeunes. Quelque 48 % des gens de moins de 30 ans disent que les syndicats ont aucun effet pour les jeunes travailleurs et travailleuses.

Presque personne, n'a dit que les syndicats avaient nui à un de ces groupes.

<b>Pourcentage des Canadiens et des Canadiennes qui sont d'avis que les syndicats ont aidé</b>			
	<b>1988</b>	<b>1992</b>	<b>2003</b>
Travailleuses	67%	64%	68%
Personnes ayant un handicap	45%	47%	58%
Minorités visibles	43%	42%	55%
Pensionnées/pensionnés	43%	41%	49%

## La plupart des gens appuient la participation syndicale aux dossiers autres que la négociation

Les Canadiens et les Canadiennes sont plus portés à appuyer une longue liste de campagnes syndicales traitant des activités particulières non reliées à la négociation qu'une seule campagne générale et abstraite sur des sujets non reliés à la négociation. Par exemple, trois personnes sur quatre disent que les syndicats devraient travailler davantage à promouvoir l'égalité pour les femmes et les minorités visibles, à faire campagne pour bannir les produits importés fabriqués par des enfants ou dans des conditions d'ateliers de misère, à mener des campagnes éducatives pour éliminer le racisme et à exercer des pressions sur les gouvernements pour qu'ils augmentent les fonds alloués aux programmes sociaux.

*Maintenant, je vous lirai une série de propositions ou de campagnes que plusieurs syndicats appuient et auxquelles ils allouent une partie des cotisations de leurs membres. Pour chacune d'entre elles, veuillez nous dire si les syndicats devraient participer davantage ou moins. Croyez-vous que les syndicats devraient être plus actifs ou moins actifs dans ....?*

**Les syndicats et les activités autres que la négociation**

	<b>Participé davantage</b>	<b>Participé moins</b>
La promotion de l'égalité pour les femmes	78%	13%
La campagne pour bannir l'importation de produits fabriqués par des enfants ou par des ateliers de misère dans les pays pauvres	76%	16%
Les campagnes éducatives pour éliminer le racisme	74%	17%
L'exercice de pressions auprès des gouvernements pour qu'ils augmentent les fonds alloués aux programmes sociaux tels que la santé et l'éducation	75%	18%
La promotion de l'égalité pour les minorités visibles	73%	17%
La campagne pour augmenter le salaire minimum à 10 \$ l'heure	71%	21%
La campagne pour un programme national de services de garde à l'enfance	71%	21%
L'exercice de pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il augmente les prestations d'assurance-emploi	68%	24%
La campagne pour rendre les accords commerciaux internationaux et le processus de la mondialisation plus avantageux pour les travailleurs et les travailleuses	59%	28%
L'exercice de pressions auprès des gouvernements pour bannir les hôpitaux privés et les soins de santé à but lucratif	52%	5%
La promotion de la paix mondiale, par exemple, mettre fin à la guerre en Iraq	48%	39%
Des marches et des manifestations contre la mondialisation et les accords commerciaux internationaux	43%	41%

<b>Les syndicats et les activités non reliées à la négociation – les syndicats devraient participer davantage à ...</b>		
	<b>2000</b>	<b>2003</b>
La promotion de l'égalité pour les femmes	76%	78%
La campagne pour bannir l'importation de produits fabriqués par des enfants ou par des ateliers de misère dans les pays pauvres	73%	76%
Les campagnes éducatives pour éliminer le racisme	73%	74%
L'exercice de pressions auprès des gouvernements pour qu'ils augmentent les fonds alloués aux programmes sociaux tels que la santé et l'éducation	73%	75%
La promotion de l'égalité pour les minorités visibles	67%	73%
La campagne pour augmenter le salaire minimum à 10 \$ l'heure	67%	71%
La campagne pour un programme national de services de garde à l'enfance	70%	71%
L'exercice de pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il augmente les prestations d'assurance-emploi	64%	68%
La campagne pour rendre les accords commerciaux internationaux et le processus de la mondialisation plus avantageux pour les travailleurs et les travailleuses	-	59%
L'exercice de pressions auprès des gouvernements pour bannir les hôpitaux privés et les soins de santé à but lucratif	50%	52%
La promotion de la paix mondiale, par exemple, mettre fin à la violence au Timor oriental (2000)/mettre fin à la guerre en Iraq (2003)	55%	48%
Des marches et des manifestations contre la mondialisation et les accords commerciaux internationaux	35%	43%

Environ trois quarts des employés non syndiqués disent que les syndicats devraient participer davantage à ces activités non reliées à la négociation. Les intervieweurs ont dit aux répondants que les syndicats «dépensent une partie des cotisations de leurs membres pour eux». Un pourcentage encore plus élevé de membres des syndicats disent que les syndicats devraient participer davantage à ces campagnes sociales et politiques.

**Pourcentage de gens qui sont d'avis que  
les syndicats devraient participer davantage à...**

	<b>Membres des syndicats</b>	<b>Employées/ employés non syndiqués</b>
La promotion de l'égalité pour les femmes	81%	77%
La campagne pour bannir l'importation de produits fabriqués par des enfants ou par des ateliers de misère dans les pays pauvres	81%	76%
L'exercice de pressions auprès des gouvernements pour qu'ils augmentent les fonds alloués aux programmes sociaux tels que la santé et l'éducation	80%	73%
Les campagnes éducatives pour éliminer le racisme	79%	73%
La campagne pour augmenter le salaire minimum à 10 \$ l'heure	76%	70%
La promotion de l'égalité pour les minorités visibles	76%	73%
L'exercice de pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il augmente les prestations d'assurance-emploi	76%	64%
La campagne pour un programme national de services de garde à l'enfance	74%	69%
La campagne pour rendre les accords commerciaux internationaux et le processus de la mondialisation plus avantageux pour les travailleurs et les travailleuses	63%	57%
Des marches et des manifestations contre la mondialisation et les accords commerciaux internationaux	50%	39%
L'exercice de pressions auprès des gouvernements pour bannir les hôpitaux privés et les soins de santé à but lucratif	56%	49%
La promotion de la paix mondiale, par exemple, mettre fin à la guerre en Iraq	49%	44%

Plus de la moitié des Canadiennes et des Canadiens disent que les syndicats s'impliquent dans les questions sociales et législatives pour le bien de leurs membres ou parce qu'ils sont vraiment préoccupés par les questions (au lieu d'être à la recherche de publicité).



# Sept personnes sur dix préfèrent un syndicat présent dans la communauté

Une proportion écrasante de travailleuses et de travailleurs syndiqués et non syndiqués à travers le pays seraient plus intéressés à joindre les rangs d'un syndicat actif dans la communauté qu'un syndicat qui s'occupe simplement de négocier sans participer aux activités communautaires.

- ! Dans le nouveau sondage du CTC, 71 % comparativement à 16 % des Canadiens et des Canadiennes choisiraient un syndicat présent dans la communauté plutôt qu'un syndicat qui ne fait que négocier pour ses membres.
- ! Parmi les membres des syndicats, le syndicat actif sur le plan social reçoit l'appui de 74 % des gens comparativement à 19 %.
- ! Parmi les employés non syndiqués, le syndicat actif sur le plan social est choisi par 70 % comparativement à 14 %.

Les minorités visibles, les travailleuses et les travailleurs âgés de moins de 30 ans et les immigrantes et les immigrants sont plus sujets que les autres travailleuses et travailleurs à appuyer un syndicat actif sur le plan social qu'un syndicat qui se charge uniquement de négocier pour ses membres et rejette la participation au sein de la communauté.

*Si vous pensiez à joindre les rangs d'un syndicat et que vous deviez choisir entre deux syndicats, lequel vous intéresserait le plus?*

	<b>Membres des syndicats</b>			
	<b>Tous</b>	<b>18 - 29 ans</b>	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrantes/immigrants</b>
Le syndicat qui est actif dans les dossiers communautaires	74%	75%	90%	68%
Le syndicat qui négocie uniquement pour ses membres et ne se préoccupe pas des dossiers communautaires	19%	21%	6%	22%
Les deux	4%	2%	4%	9%
Aucun	1%	-	-	-
Ça dépend	1%	-	-	2%

<b>Employées/employés non syndiqués</b>				
	<b>Tous</b>	<b>18 - 29 ans</b>	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrantes/ Immigrants</b>
Le syndicat qui est actif dans les dossiers communautaires	70%	72%	67%	66%
Le syndicat qui négocie uniquement pour ses membres et ne se préoccupe pas des dossiers communautaires	14%	18%	19%	21%
Les deux	4%	4%	2%	4%
Aucun	8%	4%	8%	6%
Ça dépend	2%	1%	1%	2%

Comparativement au sondage effectué par le CTC en 2000, l'appui des membres des syndicats pour un syndicat qui s'occupe des questions communautaires est quelque peu plus élevé.

	2000		2003	
	Membres des syndicats	Employées/ employés non syndiqués	Membres des syndicats	Employées/ employés non syndiqués
Le syndicat qui est actif dans les dossiers communautaires	66%	70%	74%	70%
Le syndicat qui négocie uniquement pour ses membres et ne se préoccupe pas des dossiers communautaires	28%	23%	19%	14%
Les deux	1%	2%	4%	4%
Aucun	3%	2%	1%	8%
Ça dépend/Je ne sais pas	2%	3%	3%	4%

Le paradoxe pour le mouvement syndical est qu'un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens désirent que les syndicats s'attaquent aux problèmes sociaux qu'il y a de gens qui veulent rejoindre les rangs des syndicats. Les travailleuses et les travailleurs non syndiqués semblent être prêts à dépenser les ressources des syndicats pour des causes et des activités non reliées à la négociation. Puisque 70 % des travailleuses et des travailleurs non syndiqués seraient plus portés à rejoindre un syndicat actif qu'un syndicat sans programme social, bien que 33 % seulement voteraient probablement (dans l'abstrait) pour la représentation syndicale – les syndicats devraient tenter de diffuser leur message au public, plus clairement et avec plus de force.

Bien qu'il serait intéressant de voir le militantisme social comme une solution aux problèmes de réputation des syndicats, ces derniers doivent décider si leur militantisme social est stratégique et mènera à la croissance et à l'influence. Autrement, le syndicalisme social pourrait devenir une distraction coûteuse à l'égard des autres priorités plus importantes.

MISE EN PAGE SANS RELECTURE

gna\*th-opeiu225 K:\ASSISTAN\Andstein\2003\6835C-FR-M-survey-pt1-.wpd

## Comment le public perçoit le syndicalisme?

Les syndicats prennent position sur un grand nombre de questions, mais le public reçoit leur message dans un esprit de scepticisme.

Par exemple, bien que 31 % des Canadiens et Canadiennes disent que les syndicats se prononcent sur le commerce international, la paix, les soins de santé, l'économie et ainsi de suite, parce que ces questions les préoccupent, 25 % disent que les syndicats se prononcent « seulement dans l'intérêt de leurs membres ». Et 29 % disent qu'ils le font pour obtenir de la publicité (ce qui n'est pas totalement mauvais si cela aide à faire passer le message).

*Pourquoi croyez-vous que les syndicats se prononcent sur le commerce international, la paix, les soins de santé, l'économie et d'autres questions qui ne sont pas directement liées à la négociation collective pour leurs membres. Est-ce... ?*

	<b>Pop. totale</b>	<b>Les 18 à 29 ans</b>	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrants et immigrantes</b>	<b>Employé-e-s non syndiqués</b>
Parce que ces questions les préoccupent en général	31 %	29 %	26 %	27 %	27 %
Seulement pour obtenir de la publicité	29 %	26 %	28 %	29 %	31 %
Seulement dans l'intérêt de leurs membres	25 %	31 %	31 %	31 %	28 %
Pour toutes ces raisons	5 %	7 %	4 %	4 %	5 %
Pour d'autres raisons/ ça dépend	3 %	2 %	7 %	4 %	4 %
Ne sait pas	6 %	4 %	3 %	5 %	5 %

En 1991, 40 % ont dit que les syndicats se prononcent seulement dans l'intérêt de leurs membres, mais 27 % ont dit que ces questions préoccupent les syndicats. Les membres des syndicats ont plus tendance que les non-syndiqués à dire que les syndicats se prononcent parce qu'ils sont sincèrement préoccupés.

	<b>1991</b>		<b>2003</b>	
	<b>Pop. totale</b>	<b>Membres des syndicats</b>	<b>Pop. totale</b>	<b>Membres des syndicats</b>
Parce que ces questions les préoccupent en général	27 %	28 %	31 %	35 %
Seulement pour obtenir de la publicité	29 %	22 %	29 %	31 %
Seulement dans l'intérêt de leurs membres	40 %	49 %	25 %	21 %
Toutes ces raisons/d'autres raisons, ça dépend	2 %	1 %	8 %	9 %
Ne sait pas	3 %	2 %	6 %	3 %

## 40 % entendent des commentaires antisyndicaux, 28 % des commentaires positifs

À comparer à il y a trois ans, les Canadiens et les Canadiennes ont moins tendance à entendre des commentaires antisyndicaux. Dans l'ensemble, 28 % entendent des commentaires positifs aujourd'hui, à comparer à 27 % en 2000.

Dans le sondage de 2000 du CTC, 46 % ont dit qu'ils entendaient surtout des commentaires négatifs au sujet des syndicats, à comparer à 40 % aujourd'hui.

Les jeunes, les minorités visibles et les immigrants et immigrantes – tous davantage pro-syndicat que les autres groupes – ont plus tendance à dire qu'ils entendent des choses positives au sujet des syndicats.

! 44 % des non-syndiqués entendent surtout des commentaires négatifs au sujet des syndicats, à comparer aux 27 % qui entendent des commentaires positifs.

Les travailleurs et les travailleuses de grands établissements entendent des commentaires négatifs plus souvent que ceux des petits établissements. Les membres des syndicats âgés ont plus tendance à entendre des commentaires négatifs que les jeunes.

*Les gens que vous entendez parler des syndicats ont-ils tendance à dire des choses positives ou négatives?*

### 2003

	Pop. totale	Membres des syndicats	Employé-e-s non syndiqués
Positives	28 %	29 %	27 %
Négatives	40 %	45 %	44 %
Les deux	25 %	24 %	24 %
N'entend personne parler des syndicats	3 %	2 %	3 %
Ne sait pas	3 %	1 %	3 %

Pour les syndicats, la conclusion importante du sondage c'est que 45 % des membres des syndicats disent qu'ils entendent surtout des choses négatives au sujet des syndicats (seulement 29 % entendent surtout des choses positives). Les nouvelles conclusions sont semblables à celles du sondage de 2000. Tenant compte du fait que les syndicats ont considérablement de marge de manoeuvre pour communiquer avec leurs membres en milieu de travail et ailleurs, ces statistiques nous mettent dans une situation difficile.

### Juillet 2000

	<b>Pop. totale</b>	<b>Membres des syndicats</b>	<b>Employé-e-s non syndiqués</b>
Positives	27 %	34 %	25 %
Négatives	46 %	43 %	46 %
Les deux	20 %	21 %	17 %
N'entend personne parler de syndicats	6 %	1 %	10 %
Ne sait pas	1 %	1 %	1 %

# Qui est satisfait de son emploi? Qui ne l'est pas?

Les travailleuses et les travailleurs sont satisfaits de leur emploi dans l'ensemble, mais environ un quart sont insatisfaits d'un certain aspect de leur travail.

Dans le nouveau sondage du CTC, les niveaux de satisfaction sont pratiquement les mêmes que ceux du sondage national effectué par Vector pour le compte du CTC en 2000.

*Dans l'ensemble, au travail êtes vous satisfait ou insatisfait de...? Êtes-vous très ou plus ou moins satisfait ou insatisfait? Lorsqu'une personne interrogée occupait plus d'un emploi, l'interviewer ou l'intervieweuse disait : « C'est votre emploi principal qui nous intéresse ».*

	Très +	Plus ou moins
	Satisfait	Insatisfait
Protection contre le harcèlement sexuel ou racial au travail	86 %	5 %
Conditions de santé et de sécurité	84 %	10 %
Votre aptitude à concilier travail et famille	81 %	11 %
Votre sécurité d'emploi	76 %	15 %
Discrimination et favoritisme	73 %	14 %
Votre salaire	72 %	22 %
Façon dont les superviseurs réagissent aux commentaires et aux plaintes du personnel	70 %	19 %
Formation aux nouvelles compétences	69 %	20 %
Vos possibilités d'avancement	67 %	21 %
Avantages – assurance dentaire, assurance-médicaments, assurance de soins de santé supplémentaire	66 %	22 %
Pression que vous subissez au travail	66 %	23 %
Régime de pension	57 %	26 %

Les employés et employées sont surtout satisfaits de leurs conditions de santé et de sécurité, de leur sécurité d'emploi, de leur aptitude à concilier travail et famille, de la protection contre le harcèlement sexuel et racial au travail et du peu de favoritisme.

Ils sont le moins satisfaits de leur salaire, de l'accès à la formation, de leur pension, de la charge



de travail, de leurs avantages et de la réaction des superviseurs aux plaintes du personnel.

	<b>Très + plus ou moins</b>	<b>insatisfait</b>
	<b>2000</b>	<b>2003</b>
Protection contre le harcèlement sexuel ou racial au travail	4 %	5 %
Conditions de santé et de sécurité	10 %	10 %
Votre aptitude à concilier travail et famille	12 %	11 %
Votre sécurité d'emploi	13 %	15 %
Discrimination et favoritisme	13 %	14 %
Votre salaire	19 %	22 %
Façon dont les superviseurs réagissent aux commentaires et aux plaintes du personnel	20 %	19 %
Formation aux nouvelles compétences	21 %	20 %
Avantages – assurance dentaire, assurance-médicaments, assurance de soins de santé supplémentaire	22 %	22 %
Vos possibilités d'avancement	23 %	21 %
Pression que vous subissez au travail	24 %	23 %
Régime de pension	27 %	26 %

Les membres des syndicats sont plus satisfaits de leurs régimes de pension et de leurs avantages sociaux que les employés non syndiqués.

Toutefois, les travailleuses et les travailleurs non syndiqués sont plus satisfaits que les employés syndiqués de leurs superviseurs, de leurs conditions de santé et de sécurité et de la situation relative à la discrimination et au favoritisme. (C'est peut-être parce que les employés non syndiqués sont moins sensibilisés que les membres des syndicats à la discrimination et aux conditions de travail dangereuses.)

**Qui est satisfait (très + plus ou moins)**

	<b>Ensemble des employé-e-s</b>	<b>Employé-e-s syndiqués</b>	<b>Employé-e-s non syndiqués</b>
Protection contre le harcèlement sexuel ou racial	86 %	86 %	87 %
Conditions de santé et de sécurité	84 %	82 %	88 %
Votre aptitude à concilier travail et famille	81 %	80 %	83 %
Votre sécurité d'emploi	76 %	78 %	76 %
Discrimination et favoritisme	73 %	70 %	76 %
Votre salaire	72 %	76 %	70 %
Façon dont les superviseurs réagissent aux plaintes du personnel	70 %	66 %	74 %
Formation aux nouvelles compétences	69 %	66 %	72 %
Vos possibilités d'avancement	67 %	66 %	69 %
Avantages – assurance dentaire, assurance-médicaments, assurance de soins de santé supplémentaire	66 %	76 %	61 %
Pression que vous subissez au travail	66 %	63 %	68 %
Régime de pension	57 %	68 %	50 %

Les travailleuses et les travailleurs de couleur ont tendance à être moins satisfaits de leurs superviseurs et se plaignent davantage de discrimination et de favoritisme. Dans les syndicats, les immigrants, les immigrantes et les travailleuses et travailleurs de couleur ont tendance à être moins satisfaits que les autres de la discrimination et de la supervision.

**Qui est satisfait (très + plus ou moins)**

	<b>Les 18 à 29 ans</b>	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrants et immigrantes</b>
Protection contre le harcèlement sexuel ou racial	89 %	82 %	80 %
Votre aptitude à concilier travail et famille	80 %	78 %	79 %
Conditions de santé et de sécurité	80 %	79 %	81 %
Votre sécurité d'emploi	76 %	71 %	72 %
Façon dont les superviseurs réagissent aux plaintes du personnel	73 %	68 %	65 %
Discrimination et favoritisme	72 %	71 %	67 %
Formation aux nouvelles compétences	72 %	68 %	63 %
Vos possibilités d'avancement	70 %	64 %	61 %
Votre salaire	68 %	64 %	61 %
Pression que vous subissez au travail	68 %	64 %	63 %
Avantages – assurance dentaire, assurance-médicaments, assurance de soins de santé supplémentaire	63 %	64 %	63 %
Régime de pension	56 %	56 %	60 %

Les employées et employés non syndiqués les moins satisfaits sont les travailleurs et les travailleuses de couleur, les immigrants et les immigrantes et les femmes d'établissements de 100 employés ou plus. Par exemple, 26 % des employés de couleur non syndiqués ne sont pas satisfaits de la façon dont les superviseurs réagissent aux plaintes, à comparer à 16 % de l'ensemble des travailleuses et travailleurs non-syndiqués.

! Seulement 57 % des immigrantes et immigrants non syndiqués, à comparer à 70 % de l'ensemble des travailleuses et travailleurs non syndiqués, sont satisfaits de leur salaire.

! Alors que 69 % des travailleuses et travailleurs non syndiqués sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement au travail, seulement 57 % des travailleuses et travailleurs de couleur et des immigrants et immigrantes le sont.

Bien que tous les établissements non syndiqués aient des problèmes particuliers, le sondage

révèle que dans l'ensemble, à l'échelle du pays, quatre préoccupations ressortent des priorités des travailleuses et travailleurs non syndiqués : régimes de pension, avantages sociaux, salaires et sécurité d'emploi.

Vector Research a établi une liste de priorités qui fait état du pourcentage des travailleuses et travailleurs non syndiqués qui sont insatisfaits d'un aspect particulier de leur travail et du pourcentage de ceux qui croient qu'un syndicat améliorerait nettement cet aspect particulier ou cette condition de travail. (Voir page...) Le résultat est un indice ou une mesure d'intensité de chacune des douze conditions de travail.

Par exemple, 30 % des travailleuses et travailleurs non-syndiqués sont très ou plus ou moins insatisfaits du régime de pension de l'employeur, et 31 % affirment que les syndicats améliorent nettement les régimes de pension.

Si l'on additionne 30 % et 31 % on obtient un facteur de 61, ce qui représente la somme la plus élevée de la liste des douze conditions de travail. Dans le cas des avantages tels que l'assurance dentaire, l'assurance-médicaments et l'assurance de soins de santé supplémentaire, le facteur est de 60. Et il est de 50 dans le cas des salaires.

Quelque 26 % des travailleuses et travailleurs non syndiqués affirment que les syndicats améliorent nettement les conditions de travail des employés victimes de harcèlement racial et sexuel au travail. Toutefois, puisque peu sont insatisfaits de la situation, l'intérêt net pour les syndicats est de 30 seulement.

### Priorités des non-syndiqués en ce qui a trait à la syndicalisation

	<b>Très + plus ou moins insatisfait</b>	<b>Les syndicats améliorent nettement les choses</b>	<b>Intérêt net pour la syndicalisation</b>
Régime de pension	30 %	31 %	61
Avantages – assurance dentaire, assurance-médicaments, assurance de soins de santé supplémentaire	26 %	34 %	60
Votre salaire	25 %	25 %	50
Votre sécurité d'emploi	15 %	35 %	50
Conditions de santé et de sécurité	8 %	36 %	44
Formation aux nouvelles compétences	18 %	19 %	37
Façon dont les superviseurs réagissent aux plaintes du personnel	16 %	20 %	36
Pression que vous subissez au travail	21 %	15 %	36
Vos possibilités d'avancement	21 %	12 %	33
Discrimination et favoritisme	13 %	20 %	33
Protection contre le harcèlement sexuel ou racial	4 %	26 %	30
Votre aptitude à concilier travail et famille	10 %	12 %	22

# Comment les Canadiens et les Canadiennes perçoivent le programme des entreprises

L'opinion publique concernant les tendances mondiales crée le contexte dans lequel les syndicats mènent leurs campagnes de syndicalisation. Pour décrire ces conditions, le Congrès du travail du Canada a sondé l'opinion d'un échantillon représentatif de Canadiens et Canadiennes sur cinq tendances économiques du programme des entreprises.

- ! Fusions d'entreprises
- ! Diminution du pouvoir des syndicats
- ! Libre-échange
- ! Augmentation de la concurrence mondiale
- ! Privatisation

À comparer à il y a trois ans, lorsque les mêmes questions ont été posées à l'échelle du pays pour le compte du CTC, les Canadiens et les Canadiennes sont plus divisés sur les questions de la mondialisation et du libre-échange. Un plus grand nombre prennent position tant pour et contre la tendance à l'intégration des économies des nations du globe.

Par exemple, 55 % aujourd'hui à comparer à 62 % en 2000 ont dit que l'augmentation de la concurrence mondiale est une tendance dans la bonne direction. Et 21 % aujourd'hui à comparer à 17 % en 2000 ont dit que c'était une tendance dans la mauvaise direction.

*Je vais vous lire une liste des tendances actuelles dans notre pays. Veuillez me dire, pour chaque tendance, si vous croyez que c'est un pas dans la bonne ou dans la mauvaise direction ou si vous croyez que ça ne changera rien.*

	<b>Bonne direction</b>	<b>Mauvaise direction</b>	<b>Ne change rien</b>
Augmentation de la concurrence mondiale	55 %	21 %	15 %
Augmentation des accords de libre-échange tels que l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Organisation mondiale du commerce	49 %	27 %	14 %
Diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale	34 %	35 %	20 %
Fusions d'entreprises	24 %	42 %	18 %
Diminution et privatisation des services publics	22 %	59 %	11 %

#### **Tendance dans la « bonne direction »**

	<b>2000</b>	<b>2003</b>
Augmentation de la concurrence mondiale	62 %	55 %
Augmentation des accords de libre-échange tels que l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Organisation mondiale du commerce	56 %	49 %
Diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale	38 %	34 %
Fusions d'entreprises	26 %	24 %
Diminution et privatisation des services publics	28 %	22 %

#### **Tendance dans la « mauvaise direction »**

	<b>2000</b>	<b>2003</b>
Augmentation de la concurrence mondiale	17 %	21 %
Augmentation des accords de libre-échange tels que l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Organisation mondiale du commerce	24 %	27 %
Diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale	36 %	35 %
Fusions d'entreprises	47 %	42 %
Diminution et privatisation des services publics	56 %	59 %

Les membres des syndicats ont plus tendance que les non-syndiqués à penser que les cinq

tendances sont un pas dans la mauvaise direction.

Le libre-échange a toutefois un pouvoir de séduction. En fait, 48 % des membres des syndicats affirment que l'augmentation des accords de libre-échanges est une tendance dans la bonne direction (32 % ont dit que c'était un pas dans la mauvaise direction).

- ! 52 % des membres des syndicats ont dit que l'augmentation de la concurrence mondiale était un pas dans la bonne direction.

Ce pourcentage est toutefois inférieur aux 62 % des membres des syndicats qui ont dit en 2000 que la concurrence mondiale était une tendance dans la bonne direction.

En Colombie-Britannique, plus que dans les autres régions, les gens sont portés à croire que la privatisation des services publics et la diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale est une tendance dans la mauvaise direction.

- ! 70 % en Colombie-Britannique, à comparer à 59 % au niveau national, voient la réduction et la privatisation des services publics comme une tendance dans la mauvaise direction.
- ! En Colombie-Britannique, où les sanctions commerciales imposées par les États-Unis ont porté atteinte à l'industrie forestière, les habitants sont plus portés que ceux des autres régions à dire que l'ALENA et l'OMC sont un pas dans la mauvaise direction (40 % en C.-B. à comparer à 27 % au niveau national).

#### « Mauvaise direction »

	<b>Population totale</b>	<b>Atlantique</b>	<b>Québec</b>	<b>C.-B.</b>
Réduction et privatisation	59 %	60 %	54 %	70 %
Réduction de l'adhésion syndicale	35 %	36 %	39 %	46 %
Augmentation des accords de libre-échange	27 %	18 %	27 %	40 %

Les Canadiens et les Canadiennes de moins de 30 ans, toutefois, sont plus optimistes à l'égard des accords de libre-échange tels que l'ALENA et l'OMC. Parmi les 18 à 29 ans, 56 % disent que l'augmentation des accords de libre-échange est un pas dans la bonne direction, à comparer à seulement 44 % parmi les 50 ans et plus.



### Tendances dans la « mauvaise direction »

	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrants et immigrantes</b>	<b>Membres des syndicats</b>	<b>Employé-e-s non syndiqués</b>
Diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale	32 %	34 %	53 %	28 %
Fusions d'entreprises	32 %	38 %	48 %	42 %
Réduction et privatisation des services publics	54 %	51 %	68 %	59 %
Augmentation des accords de libre-échange	23 %	24 %	32 %	24 %
Augmentation de la concurrence mondiale	18 %	20 %	25 %	20 %

### Tendances dans la « bonne direction »

	<b>Population totale</b>	<b>Les 18 à 29 ans</b>	<b>50 +</b>
Augmentation de la concurrence mondiale	55 %	55 %	54 %
Augmentation des accords commerciaux tels que l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Organisation mondiale du commerce	49 %	56 %	44 %
Diminution du pouvoir des syndicats et de l'adhésion syndicale	34 %	27 %	36 %
Fusions d'entreprises	24 %	30 %	20 %
Réduction et privatisation des services publics	22 %	22 %	22 %

# La satisfaction des membres demeure stable au cours d'une décennie

Les membres des syndicats accordent à peu près la même cote à leurs leaders locaux et nationaux qu'il y a dix ans.

Lors du sondage national des membres des syndicats en 1993, 66 % étaient plus ou moins ou très satisfaits des leaders nationaux. Ce pourcentage s'est avéré le même lors du nouveau sondage du CTC mené du 16 au 22 août 2003. Toutefois, lors du sondage de 1993, 74 % des membres étaient satisfaits des leaders syndicaux locaux, à comparer à 66 % lors du dernier sondage.

Les efforts pour améliorer la satisfaction des membres porteraient fruit sur plusieurs plans, dont la participation des membres, l'appui des campagnes syndicales telles que la campagne pour les soins de santé et le succès des campagnes de syndicalisation.

Les sondages Vector menés pour le compte du CTC au cours des 20 dernières années sont clairs et constants : il y a un lien entre la satisfaction des membres et les résultats des campagnes de syndicalisation. La satisfaction des membres influence la syndicalisation, car les syndicats n'ont pas les moyens de dépenser des millions de dollars en publicité pour redorer leur image. Leur réputation ne se fait pas par la publicité, mais grâce aux membres.

Plus les membres sont satisfaits, plus l'influence du message positif de bouche à oreille est grande. Et c'est le bouche à oreille qui exerce la plus grande influence.

[On a posé la question suivante aux employées et employés syndiqués ayant un poste à plein temps ou à temps partiel.] *Dans quelle mesure êtes vous satisfait des services que vous procurent les leaders nationaux ou locaux de votre syndicat et de la convention collective et des conditions qu'ils vous aident à négocier?*

## Syndicat national

	2003	1993
Très satisfait	18 %	17 %
Plus ou moins satisfait	47 %	49 %
Plus ou moins insatisfait	15 %	17 %
Tout à fait insatisfait	12 %	12 %
Ne sait pas	8 %	4 %

### Section locale syndicale

	2003	1993
Très satisfait	21 %	20 %
Plus ou moins satisfait	46 %	54 %
Plus ou moins insatisfait	17 %	14 %
Tout à fait insatisfait	12 %	8 %
Ne sait pas	5 %	4 %

Les membres des syndicats du secteur public sont un peu plus satisfaits de leurs leaders aujourd'hui qu'il y a dix ans, alors que les membres des syndicats du secteur privé sont moins satisfaits de leurs leaders, tant au niveau national qu'au niveau local.

### Membres des syndicats du secteur public satisfaits des...

	2003	1993
Leaders nationaux	69 %	60 %
Leaders locaux	68 %	71 %

### Membres des syndicats du secteur privé satisfaits des...

	2003	1993
Leaders nationaux	61 %	73 %
Leaders locaux	61 %	76 %

### Cote accordée par les membres à leurs leaders syndicaux nationaux

	Satisfait	Insatisfait	Ne sait pas
Ensemble des membres	66 %	27 %	8 %
Minorités visibles	73 %	17 %	9 %
Immigrants et immigrantes	75 %	19 %	6 %
Les 18 à 29 ans	71 %	18 %	10 %
Secteur public	69 %	26 %	5 %
Secteur privé	61 %	30 %	8 %

### Cote accordée par les membres à leurs leaders syndicaux locaux

	Satisfait	Insatisfait	Ne sait pas
Ensemble des membres	66 %	29 %	5 %
Minorités visibles	67 %	21 %	12 %
Immigrants et immigrantes	69 %	22 %	8 %
Les 18 à 29 ans	69 %	25 %	7 %
Secteur public	68 %	29 %	3 %
Secteur privé	61 %	32 %	7 %

Les syndicats ont connu des temps difficiles au cours de la dernière décennie. Empêcher la satisfaction de diminuer est nul doute un défi. Les deux tiers des membres des syndicats sont satisfaits de leur syndicat. Toutefois, cela signifie que trois sur dix ne le sont pas, ce qui est beaucoup trop si les syndicats veulent grandir et exercer une plus grande influence au Canada.

Pour grandir, les syndicats ont besoin d'un plus grand nombre d'ambassadeurs ou ambassadrices et d'enthousiastes, c'est-à-dire de membres qui soulèvent l'intérêt en parlant des avantages d'être syndiqué et des valeurs et des politiques du mouvement syndical. Or, seulement un sur dix est à la fois un membre satisfait et un membre qui dit ce qu'il pense de son syndicat « même si personne ne le lui demande ».

Au Québec, les choses sont différentes. Les membres satisfaits ont beaucoup plus tendance que ceux des autres provinces à parler aux autres de leur syndicat.

*À l'extérieur du milieu de travail, est-ce que vous dites habituellement ce que vous pensez de votre syndicat seulement si les gens vous le demandent ou même s'ils ne vous le demandent pas?*

	Ensemble	Les 18 à 29 ans	Québec	Minorités visibles	Immigrants et immigrantes
Seulement si on me le demande	67 %	69 %	55 %	48 %	62 %
Même si on ne me le demande pas	21 %	18 %	38 %	27 %	21 %

Pour faire un examen stratégique des problèmes de communication des syndicats, Vector Research a réparti les membres des syndicats en quatre catégories : les ambassadeurs ou ambassadrices, les sympathisants tranquilles, les insatisfaits silencieux et les protestataires. Les ambassadeurs sont environ deux fois plus nombreux que les protestataires. N'oublions pas que 66 % des membres sont satisfaits, mais la plupart ne le disent pas à moins qu'on ne leur demande.

Plus de la moitié sont des sympathisants tranquilles (53 %). Ils sont satisfaits de leur syndicat, mais n'en parle pas à moins que quelqu'un soulève le sujet. Puis, 27 % sont des insatisfaits silencieux. Ils sont mécontents de leur syndicat, mais ne le disent pas à moins que quelqu'un ne leur demande. Environ 7 % sont des protestataires. Ils sont mécontents de leur syndicat et n'attendent pas qu'on leur demande pour le dire!

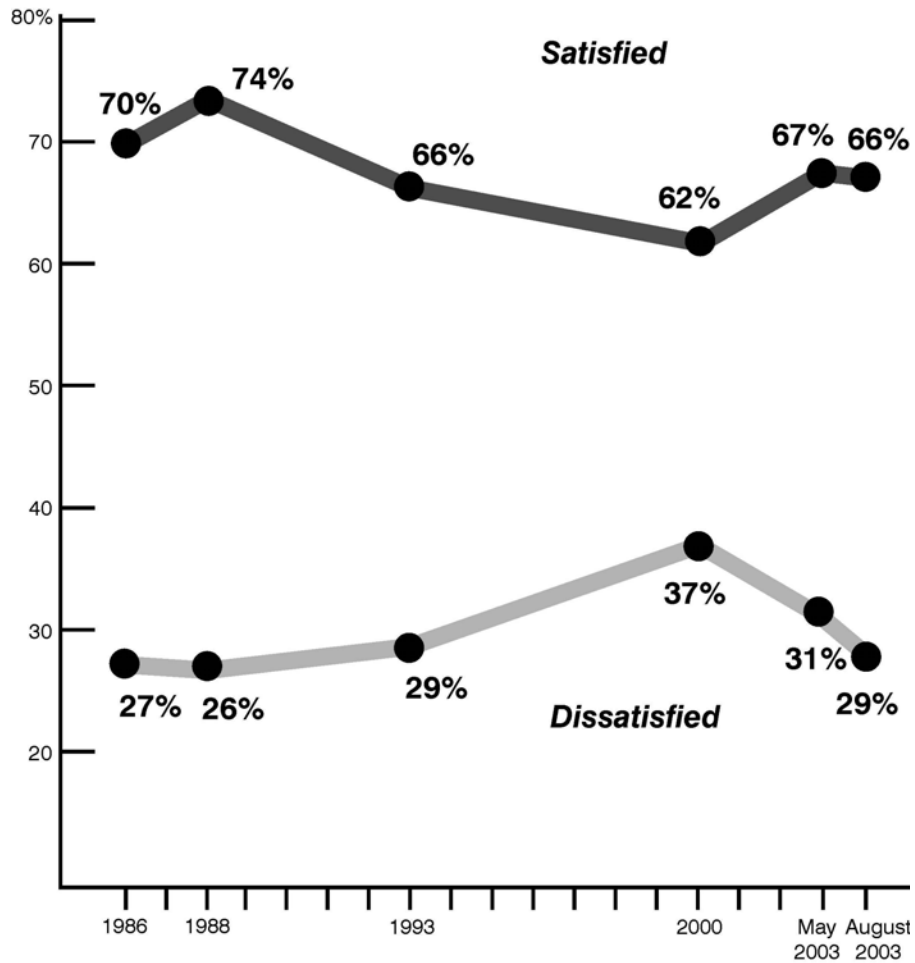
Les ambassadeurs sont plus nombreux parmi les hommes, les personnes de couleur, les 30 à 49 ans du secteur privé et les employés qui ont plus d'ancienneté que la moyenne (10,5 années d'ancienneté à comparer à 7,5 années pour l'ensemble des membres).

#### Quatre catégories de membres de syndicats

<b>Membres</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Les 18 à 29 ans</b>	<b>Québec</b>	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrants et immigrantes</b>
Ambassadeurs	13 %	14 %	26 %	16 %	9 %
Sympathisants tranquilles	53 %	55 %	43 %	51 %	60 %
Insatisfaits silencieux	27 %	27 %	20 %	26 %	23 %
Protestataires	7 %	4 %	10 %	8 %	8 %

# Tracé de la satisfaction des membres des syndicats

## Tracking members' satisfaction with their union



© Vector Research National Polls

© Vector Research – Sondages nationaux

**Mai** **Août**

**2003** **2003**

# Pourquoi les travailleurs et les travailleuses ne se syndiquent pas

Dans le sondage du CTC, on a demandé aux employées et employés qui ne voteraient pas en faveur d'un syndicat de dire pourquoi.

Le sondage a révélé que la peur des syndicats – et non des employeurs – est le plus grand obstacle à la syndicalisation. Les travailleuses et travailleurs non syndiqués reconnaissent que les syndicats améliorent certains aspects du travail. Toutefois, ils veulent aussi minimiser ce qu'ils perçoivent comme les dangers et les désavantages des syndicats.

Ce qui est surprenant, c'est la ressemblance entre le point de vue des non-syndiqués et celui des membres des syndicats.

- ! Quatre syndiqués et non-syndiqués sur dix ont dit que les employés n'ont pas leur mot à dire sur la façon dont le syndicat fonctionne.
- ! 38 % des syndiqués et 44 % des non-syndiqués qui ne seraient « pas portés » à voter en faveur d'un syndicat ont dit que le système d'ancienneté est une « importante raison ». (Ils préfèrent le système du mérite.)
- ! 44 % des syndiqués et 38 % des non-syndiqués qui ne seraient « pas portés » à voter en faveur d'un syndicat ont dit que les cotisations syndicales sont trop élevées par rapport aux avantages.

*[On a demandé ce qui suit à ceux et celles qui ne seraient « pas portés » à voter en faveur d'un syndicat.] À chaque point que je lirai, dites-moi si c'est une raison importante, une raison peu importante ou pas une raison qui vous porterait à ne pas voter en faveur d'un syndicat.*

#### **Membres des syndicats**

	<b>Raison importante</b>	<b>Raison peu importante</b>	<b>Pas une raison</b>
Les membres n'ont pas leur mot à dire dans le fonctionnement du syndicat	45 %	37 %	17 %
Les cotisations sont trop élevées par rapport aux avantages	44 %	33 %	22 %
Les promotions sont fondées sur l'ancienneté plutôt que sur l'initiative et le mérite	38 %	36 %	25 %
On pourrait être obligé de faire la grève	36 %	32 %	30 %
L'employeur ne serait pas en faveur du syndicat	22 %	28 %	44 %
L'employeur pourrait fermer les portes	26 %	30 %	43 %
Mes responsabilités patronales et mes fonctions confidentielles me barrent l'accès au syndicat	22 %	28 %	48 %

#### **Travailleuses et travailleurs non syndiqués**

	<b>Raison importante</b>	<b>Raison peu importante</b>	<b>Pas une raison</b>
Les promotions sont fondées sur l'ancienneté plutôt que sur l'initiative et le mérite	44 %	23 %	30 %
Les membres n'ont pas leur mot à dire dans le fonctionnement du syndicat	43 %	26 %	28 %
Les cotisations sont trop élevées par rapport aux avantages	38 %	29 %	27 %
On pourrait être obligé de faire la grève	34 %	24 %	40 %
Mes responsabilités patronales et mes fonctions confidentielles me barrent l'accès au syndicat	28 %	22 %	47 %
L'employeur pourrait fermer les portes	22 %	23 %	53 %
L'employeur ne serait pas en faveur du syndicat	21 %	25 %	49 %



## 7 travailleuses et travailleurs non syndiqués sur 10 veulent une association

Dans le meilleur des scénarios, c'est-à-dire si l'employeur n'exerçait pas de représailles, 43 % des travailleuses et travailleurs non syndiqués seraient très ou plus ou moins portés à voter en faveur d'un syndicat à l'heure actuelle, selon le sondage Vector mené pour le compte du CTC.

Toutefois, presque le double, soit 70 %, préférerait une association. Autrement dit, 6 millions de travailleurs et travailleuses ont besoin d'aide en milieu de travail.

Ce qui n'est pas surprenant, c'est que l'intérêt pour une association est le plus marqué parmi les groupes les plus intéressés au syndicat. Toutefois, 72 % des travailleurs et des travailleuses qui sont contre les syndicats veulent une association!

*Au lieu d'un syndicat, aimeriez-vous avoir une association d'employés pour vous représenter et régler les problèmes avec les superviseurs et l'employeur?*

### Ensemble des employées et employés non syndiqués

	<b>Ensemble</b>	<b>Les 18 à 29 ans</b>	<b>Minorités visibles</b>	<b>Immigrants et immigrantes</b>
Oui	70 %	77 %	69 %	75 %
Non	27 %	19 %	27 %	23 %
Ne sait pas	4 %	4 %	4 %	2 %

Les faibles salariés, les immigrants et immigrantes, les employés et employées de petits établissements et les jeunes sont tous plus intéressés que la moyenne des travailleuses et travailleurs non syndiqués dans une forme quelconque de représentation en milieu de travail. Si nous lions cet intérêt pour la représentation à la possibilité de joindre et de recruter les travailleurs et les travailleuses par l'Internet, les possibilités d'accroître rapidement le nombre de membres sont tout à fait alléchantes.

L'intérêt pour une association est beaucoup plus grand aujourd'hui que lors du sondage mené en 2000 pour le compte du CTC. Lors du sondage national de 2000, 64 % des travailleuses et travailleurs non syndiqués préféraient une association à un syndicat, à comparer à 70 % lors du nouveau sondage.

## Huit membres sur dix utilisent l'Internet

Lors du sondage de 1996 mené pour le compte du CTC, 31 % des membres des syndicats canadiens utilisaient l'Internet et 19 % prévoyaient y avoir accès au cours de l'année suivante. À ce moment-là, seulement 25 % de la population canadienne utilisaient l'Internet.

Lorsque le Service de l'action politique du CTC a sondé l'opinion des membres des syndicats en octobre 2001, 75 % utilisaient l'Internet et 8 % prévoyaient y avoir accès au cours de l'année suivante. C'est en fait ce qui s'est produit. Le récent sondage du CTC a révélé que 81 % des membres utilisent l'Internet.

*Est-ce que vous utilisez l'Internet...?*

### % des adultes canadiens qui utilisent l'Internet

	Population totale	Les 18 à 29 ans	Minorités visibles	Immigrants et immigrantes	Membres des syndicats
À la maison	59 %	72 %	58 %	65 %	65 %
Au travail	37 %	39 %	36 %	38 %	48 %
Ailleurs	20 %	37 %	32 %	23 %	20 %

*En moyenne, combien de temps passez-vous sur l'Internet?*

	Population totale	Les 18 à 29 ans	Minorités visibles	Immigrants et immigrantes	Membres des syndicats
Plus de 5 fois par jour	17 %	19 %	25 %	27 %	14 %
De 2 à 4 fois par jour	29 %	30 %	28 %	31 %	28 %
Quelques fois par semaine	31 %	32 %	31 %	27 %	33 %
Environ une fois par semaine	9 %	6 %	4 %	5 %	9 %
Quelques fois par mois	6 %	6 %	5 %	5 %	6 %
Une fois par mois ou moins	7 %	5 %	8 %	5 %	8 %

En 2001, les membres des syndicats passaient en moyenne 7,5 heures par semaine sur l'Internet. À comparer aux trois membre sur dix qui l'utilisaient tous les jours en 1996, quatre sur dix l'utilisent aujourd'hui.

### Membres des syndicats qui utilisent l'Internet

	<b>1996</b>	<b>2001</b>	<b>2003</b>
% des membres qui utilisent l'Internet	31 %	75 %	81 %
Plus de 5 fois par jour	-		14 %
De 2 à 4 fois par jour	32 %	-	28 %
Quelques fois par semaine	31 %	-	33 %
Environ une fois par semaine	-	-	9 %
Quelques fois par mois	19 %	-	6 %
Une fois par mois ou moins	19 %	-	8 %

*Source : Vector Research + Development Inc. – Sondage nationaux*

## Dernières réflexions

Le nouveau sondage du Congrès du travail du Canada montre que les organismes affiliés doivent se poser cinq questions. Les réponses nous diront si les syndicats continueront de grandir ou s'ils connaîtront une réduction graduelle du nombre de leurs membres et de leur influence.

1. Que peuvent faire les syndicats pour être davantage proactifs et combattre la menace de représailles des employeurs face à la syndicalisation?
2. Comment les syndicats peuvent-ils modifier la perception d'un grand nombre de travailleuses et travailleurs non syndiqués – généralement satisfaits de leur emploi – perception selon laquelle un syndicat nuirait à leur vie au travail?
3. Comment les syndicats peuvent-ils accélérer les contacts avec les travailleuses et travailleurs non syndiqués qui sont en faveur des syndicats – surtout les jeunes, les immigrants et les immigrantes, les faibles salariés, les femmes et les personnes de couleur?
4. Quelles mesures les syndicats peuvent-ils prendre pour mettre à profit l'opinion favorable à la syndicalisation et aux campagnes sociales parmi les travailleurs et les travailleuses et le grand public?
5. Que peuvent faire les syndicats pour accroître le nombre d'ambassadeurs et ambassadrices dans leurs rangs – membres satisfaits qui disent volontiers aux autres pourquoi ils sont si satisfaits de leur syndicat?

***Le défi consiste à faire en sorte que les syndicats attirent les travailleuses et les travailleurs satisfaits. Il faut aussi repenser la syndicalisation, adapter le fonctionnement des syndicats pour recruter les travailleurs et les travailleuses par des moyens non traditionnels et améliorer les emplois de millions de Canadiens et Canadiennes qui veulent un syndicat.***

***Ce ne sera pas facile de trouver des réponses, mais ce sera impossible si nous ne nous posons pas ces questions.***

# Méthode

Les données de ce sondage ont été recueillies au moyen d'interviews téléphoniques effectuées par Vector Research + Development Inc., du 16 au 22 août 2003, auprès de 2 007 adultes de toutes les régions du Canada.

L'échantillon des numéros de téléphone a été établi selon des méthodes d'échantillonnage aléatoire reconnues, de sorte que chaque région soit représentée de façon proportionnelle selon sa population et que tous les numéros de téléphone résidentiels, figurant dans l'annuaire ou non, aient une chance égale d'être inclus dans le sondage.

Les données de chaque région ont été pondérées pour correspondre aux caractéristiques démographiques de la population.

Selon la théorie de l'échantillonnage, dans 19 cas sur 20 (soit dans 95 % des cas), les résultats fondés sur un échantillon de 2 007 choisis au hasard donnent un écart d'au plus  $\pm 2,2$  points de pourcentage.

Par conséquent, on peut être certain à 95 % que l'écart entre les résultats du sondage et les résultats qu'on aurait obtenus si on avait interviewé tous les adultes de 18 ans et plus du Canada n'est pas plus de 2,2 points de pourcentage dans l'une ou l'autre direction.

La marge d'erreur est plus grande dans le cas des sous-groupes particuliers tels que les provinces et les hommes et les femmes. Par exemple, dans le cas d'un échantillon de 500 personnes en Ontario, la marge d'erreur est de 4,4 points de pourcentage. Dans le cas d'un groupe de 463 membres de syndicats, la marge d'erreur d'échantillonnage est de 4,6 points de pourcentage.

Les échantillons, quelle que soit leur taille, ont une certaine mesure de précision. Un échantillon nombreux n'est pas toujours mieux qu'un petit échantillon. Les échantillons nombreux sont généralement plus précis, mais parfois non.

L'important en échantillonnage n'est pas le nombre de personnes interrogées, mais plutôt la façon dont les personnes sont choisies.

Une des méthodes utilisées pour que tous les membres d'une population aient une probabilité établie d'être choisis consiste à composer au hasard des numéros de téléphone obtenus de sorte que les personnes dont le numéro n'est pas dans l'annuaire soient incluses. Une autre méthode consiste à composer le numéro plusieurs fois si personne ne répond pour que les gens qui ne sont pas souvent à la maison soient inclus.

Comment un échantillon de quelque 2 000 personnes peut-il refléter de si près les points de vue de 30 millions de Canadiens et Canadiennes?

La mesure de la fiabilité d'un échantillon est fondée sur la science mathématique de la statistique. La fiabilité statistique repose sur la probabilité, c'est-à-dire les chances d'obtenir un résultat particulier.

Par exemple, les chances qu'une pièce de monnaie lancée une fois tombe du côté face sont de 50 %, car il n'y a que deux possibilités. Les chances qu'une pièce de monnaie lancée deux fois tombe deux fois du côté face sont réduites, car il y a quatre possibilités : face-face, face-pile, pile-face, pile-pile.

Plus on augmente le nombre de fois où on lance la monnaie, plus il est probable d'obtenir un résultat près de 50 % ou d'exactly 50 %, car le nombre de façons d'obtenir ces résultats est plus grand.

La fiabilité d'un échantillon de sondage repose sur ce principe, mais à une plus grande échelle. Comme lorsqu'on lance une pièce de monnaie, le résultat le plus probable est le pourcentage réel de ce que l'on mesure dans l'ensemble d'une population. Le deuxième résultat le plus probable est très près du pourcentage réel. Un exposé de la possibilité des marges d'erreur ou de la précision de l'échantillon reflète cette notion.

La marge d'erreur correspond uniquement à l'erreur d'échantillonnage; d'autres formes d'erreurs non aléatoires peuvent être présentes. Même dans les échantillons aléatoires purs, la précision peut être compromise par d'autres facteurs tels que la façon dont les questions sont formulées ou l'ordre dans lequel elles sont posées.

Certaines pages de l'analyse informatique montrent l'écart-type. L'écart-type englobe l'intervalle où 68 %, soit environ deux tiers, des personnes interrogées se situeraient si les réponses étaient réparties selon la courbe normale.

Par exemple, la page 75 montre la marge des réponses à la question concernant l'influence des syndicats sur la façon dont les superviseurs réagissent aux plaintes des employés.

Si on utilise une échelle de 1 à 5, « 1 » signifiant qu'un syndicat « empire de beaucoup » et « 5 » qu'il « améliore de beaucoup » la situation, la moyenne des opinions sondées à l'échelle nationale est de 3,72. À la page 80, la moyenne des opinions sondées concernant l'influence des syndicats sur les salaires est de 4,0. Les Canadiens et les Canadiennes croient que les syndicats ont plus d'impact sur les salaires que sur la façon dont les superviseurs réagissent aux plaintes des employés.

L'écart-type révèle toutefois davantage. Dans le cas des salaires, l'écart-type est de 0,93, alors qu'il est de 1,13 pour la façon dont les superviseurs traitent des plaintes. Additionnons l'écart-type à la moyenne pour obtenir le niveau supérieur de l'intervalle; soustrayons l'écart-type de la moyenne pour obtenir le niveau inférieur de l'intervalle. On obtient une gamme beaucoup plus grande d'opinions, autrement dit un consensus beaucoup plus petit, concernant l'impact d'un syndicat sur les salaires (3,07 à comparer à 4,93) et l'impact sur la façon dont les superviseurs traitent des plaintes des employés (2,59 à comparer à 4,85).

L'erreur type, ou l'erreur type d'estimation, figure sous l'écart-type. L'erreur type est la mesure de la différence entre les réponses des personnes interrogées. L'erreur type est la mesure de la fiabilité, qui équivaut à peu près à la marge d'erreur citée pour la taille des échantillons de sondages. L'erreur type mesure la différence entre les résultats du sondage et l'écart-type.

Plus l'erreur type est petite, plus la fiabilité des données est grande. Autrement dit, une faible erreur type révèle qu'il n'y a pas une grande différence entre les réponses des personnes interrogées de groupes particuliers tels que les hommes ou les femmes et la gamme probable des réponses « prévues » selon la théorie de l'échantillonnage et de la probabilité.

*Marc Zwelling*  
*président, Vector Research + Development Inc.*

*MISE EN PAGE SANS RELECTURE*

gna\*siepb225 K:\ASSISTAN\Andstein\6834-LV-fr-sondage How public view-Oct14.wpd